LE COURRIER DE L'OUEST

Voici le temps de vous acheter
Un Complet et un Pardessus d'hiver
Notre assortiment est complet. Dernier goût. Prix défiant la compétition.
S. F. MAYER

VOL. II — EDMONTON, ALBERTA, JEUDI, 29 NOVEMBRE 1906 — No. 8

A TRAVERS LE MONDE

Allemagne et Pologne

Paris. — La prochaine session du Reichstad allemand s'annonce fort mouvementée. La grave crise alimentaire, conséquence trop facile à prévoir des faveurs accordées aux agrairiens dans le nouveau tarif douanier, les scandales coloniaux, sans parler de la discussion du budget, suffiraient à donner pas mal de tablature au prince de Bülow. Toutes ces questions pourraient bien être rejetées au second plan par un problème beaucoup plus complexe, la question polonaise.

Bien vieille affaire, sans cesse renaissante ! Depuis des années, les Prussiens s'appliquent à germaniser les provinces annexées de l'ancienne Pologne : la Prusse orientale et la Posnanie. Plus de 500 millions ont été dépensés en moins de dix ans pour acheter les grands domaines polonais et les distribuer à des familles allemandes. Les maitres d'écoles n'ont pas reculé devant les mauvais traitements pour empêcher les enfants de parler la langue nationale.

Coups et millions perdus ! La persécution a, comme toujours, ranimé les énergies. Sous la menace du germanisme, les Polonais ont repris conscience de leur nationalité. Naguère encore, ils se rattachaient par le lien religieux au groupe du Centre catholique ; maintenant ils tendent de plus en plus à former un groupe autochtone. La politique de colonisation a abouti à un fiasco lamentable. Les Polonais rendent la vie intenable aux allemands et rachètent à vil prix des propriétés vendues fort cher. Non seulement ils s'étendent dans les anciennes provinces polonaises, mais ils débordent en Silésie et forment des groupements importants dans les centres industriels de Westphalie.

Des échecs aussi retentissants condamnent, semble-t-il, une politique. Telle n'est pas l'opinion à Berlin. On redouble de rigueur. Les efforts principaux porte naturellement sur l'enfance. Peu à peu, la langue polonaise a été chassée de l'écol . Pourtant les autorités prussiennes n'avaient pas encore osé étendre la prohibition à l'enseignement religieux. Cette étape a été franchie il y a quelques semaines.

L'effet a été radical. Une agitation extraordinaire s'est dessinée puis s'est étendue en quelques jours dans toute la Pologne prussienne. Le clergé, très soumis au pouvoir civil, en général, a pris la tête du mouvement. L'archevêque de Posen, Mgr Stablewshi, a déclaré que les familles devaient s'opposer par tous les moyens à l'interdiction de la langue maternelle dans l'éducation religieuse. Encouragés par leurs parents, les enfants résistent aux sanctions les plus rigoureuses. Et l'on voit ce spectacle peu banal de quarante mille bambins en grève. Ce qui est plus grave, c'est que l'agitation tend à sortir des limites passives. Des écoles ont été attaquées, l'une d'elles même a été brûlée. On ne sait pas où s'arrêtera la surexcitation religieuse et nationale.

Le gouvernement prussien est fort embarrassé. Il a demandé au pape de désavouer le clergé polonais. Ce fut certainement un des principaux sujets de l'entretien de M. de Tchirsky avec le cardinal Merry del Val. Le Vatican désire éviter un conflit avec l'Allemagne mais il ne peut renier une thèse absolument conforme à la pure doctrine catholique. Tout ce qu'il a pu faire, et ce qu'il a fait sans doute, a été de donner des conseils de modération.

On voudrait que ces conseils soient entendus aussi à Berlin. Le gouvernement prussien devrait enfin comprendre l'inanité—pour ne pas d re plus—d'un système qui soumet aux Polonais à un traitement analogue à celui dont on use envers les lapins, selon la malencontreuse comparaison de M. de Bülow. Qu'il regarde donc au delà des frontières. En Autriche, les Polonais, conquis par une politique de confiance, sont devenus un des principaux soutiens des Habsbourg. En Russie, les tendances libérales l'emportent, la tolérance religieuse est un acheminement vers l'autonomie. L'Allemagne ne peut, sans manquer à son rôle colonisateur, résister à ses exemples. Sans quoi, le péril polonais, si souvent dénoncé à Berlin, et qui jusqu'ici n'était qu'une ombre deviendrait une réalité.

La situation en Russie

Il n'y a pas encore de sécurité en Russie. La convulsion n'y éclate pas, faute d'entente, faute d'organisation, si bien que l'empire des tsars donne présentement l'aspect d'une révolution impuisante sous un gouverment incapable. Il n'est questiou que d'attentats, de complors, de machinations ténébreuses. Un bouleversement radical vaudrait mieux pour le pays que cette situation confuse en train de s'éterniser.

Il manque des hommes. Le peuple ne comprend guère les principes philosophiques et les conceptions abstraites. Il lui faut des individus qui incarnent une idée et synthétisent un mouvement. Les agitations politiques ne sont pas toujours bonnes, tant s'en faut. Ce que nous voulons dire c'est que rien n'y réussit sans un chef entrainant. Il y eut de ces hommes à foison sous la révolution française ; il y en eut trop, puisque cette concurrence les entraina à s'entredévorer. Là où un seul Mirabeau eut suffi, il se présenta des Danton, des Vergniaud, des Saint Just, des Robespierre, et bien d'autres. En Russie, il n'y a que des assassins obscurs. Un nouveau régime est attendu, il est nécessaire ; mais, le cerveau qui doit organiser fait défaut. Il faudrait un Napoléon pour pétrir la masse grouillante de l'humanité russe et en former un peuple. Il n'y a que des crimes inutiles, suivis de répressions vaines ; c'est un duel entre le terrorisme d'en bas et le terrorisme d'en haut, tous deux aveugles.

Académie Japonaise

Ayant obtenu, par ses succès militaires, le rang de grande puissance, le Japon veut affirmer ses mérites en toutes choses. Il a converti récemment sa légation de Paris en ambassade et son nouveau représentant, M. Kurino, vient de transmettre à l'Institut de France une demande de l'Académie impériale des lettres et sciences de Tokio.

Elle est jeune, cette Académie de Tokio : elle a aujourd'hui même quatre mois, puisque le Mikado l'a créé au mois de juin dernier. Mais, parmi ses soixante membres titulaires, elle compte des savants éminents, comme son président, le philosophe Hiroyuki Kato, ancien recteur de l'Université de Tokio ; M. Dairoku Kikuchi, ancien ministre de l'instruction publique, etc., etc.

Or, l'Académie de Tokio désire prendre part au prochain congrès des Académies, fondée en 1900, et qui se tient tous les trois ans. Tel est l'objet de sa demande, transmise par M. Kurino. C'est un droit qu'on ne saurait lui contester et sa requête, présentée par M. Darboux, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, a été unanimement approuvée.

Au Sénat Français

Paris, 21.—Le sénateur Gaudin de Villaine a créé une vive sensation au sénat, hier, en faisant une attaque à fond de train contre la politique étrangère et intérieure du gouvernement Après avoir exprimé son regret que les catholiques n'aient pas le courage de répondre à leurs persécuteurs comme les terroristes le font en Russie. M. de Villaine a accusé le gouvernement de faire le jeu de la Grande-Bretagne et a demandé s'il est vrai qu'une convention militaire a été signée entre la Grande-Bretagne et la France comme prélude de la grande aventure dans laquelle le ministre des affaires étrangères, Pichon, et le ministre de la guerre, Picquart, se sont engagés avec le premier ministre Clémenceau

M. Clémenceau, après avoir chaudement défendu M. Pichon et le général Picquart, a annoncé qu'il ne pouvait rien dire touchant l'entente angl - française. Il ne croit pas qu'il existe une convention militaire, mais il refuse de se laisser attirer dans un piège qui le mettrait dans l'obligation de décourager les espérances des Français.

Par un vote de 213 voix contre 32 on rejeta alors l'interpellation et adopta un vote de confiance dans le gouvernement.

LE "LUTIN"

Paris, 23. — Le correspondant du *Moniteur de la Flotte* à Bizerte rapporte d'intéressants détails sur les travaux de la commission et confirme qu , d'après l'examen extérieur de la coque du "Lutin," d'après l'examen de la courbe de plongée tracée par le manomètre enregistreur, d'après le journal de bord du patron et celui du deuxième maître mécanicien, tout porte à croire à une avarie dans les ballasts de l'arrière, avarie qui n'aurait pas été reconnue dès le début de la plongée.

"Jusqu'au dernier moment, nous écrit-il, le patron et le second maître mécanicien ont noté toutes les manœuvres, le patron, en particulier, avec une clarté et une lisibilité remarquables.

"A la fin du journal du patron, on sent arriver la catastrophe : "Chassez 100, 200, 500" ; telles sont les dernières notes qu'il a inscrites.

"Il s'agit évidemment des caisses centrales ; le commandant, sentant son bâtiment alourdi et ne pouvant plus remonter au moyen des barres de plongée, a fait chasser l'eau des caisses centrales ; la voie d'eau s'était déclarée et l'eau avait dû se répandre sous le parquet du sous marin sans bruit et sans que personne s'en aperçut."

Monseigneur Mathieu.

Une information, venue de Rome, fait prévoir l'élection de Monseigneur Mathieu, recteur de l'Université Laval, de Québec, au cardinalat.

PROGRAMME
Des Cinq Unifiés

Le comité d'organisation dit, *East End Ticket*, dans une réunion tenue à l'hôtel International, avenue Kinistino, jeudi dernier, a adopté un programme, s'est assuré une salle de réunion et a fait des arrangements pour tenir plusieurs assemblées pendant la campagne, ses quartiers généraux seront au nouveau magasin d'Agar, avenue Namayo. La première assemblée publique de la campagne aura lieu ce soir, 29, les candidats à la mairie MM. Dawson, Bellamy et Griesbach seront invités à prendre la parole.

Le programme adopté est le suivant :

Et d'abord nous désirons faire connaitre que nous n'accusons aucun homme de l'ancienne législature de malhonnêteté, c'est notre intention d'entrer en campagne, sans passions et sans préjugés.

Nous croyons que certains abus sont entrés dans l'administration des affaires civique et nous nous proposons, si nous sommes élus, d'y rémédier.

Nous croyons que la racine de tout le mal est à l'Hôtel de Ville, et vient d'une mauvaise interprétation des principes sur lesquels est fondé le système des commissaires.

Dans l'état de développement où est rendu la ville, nous croyons que les fonctions de secrétaire trésorier et de commissaire ne peuvent plus être cumulées.

Au sujet de la compétence du secrétaire trésorier actuel, nous ne croyons pas être appelés à donner une opinion maintenant.

Nous croyons que les entreprises ne sont pas bien dirigées.

Comme remède nous proposons que deux commissaires, entièrement étrangers à la bureaucratie municipale, soient employés.

Nous proposons de donner à l'un, toutes les entreprises municipales, afin qu'il agisse comme contrôleur de ces entreprises, les surveille, tout comme s'il était employé par une compagnie privée. Il devra établir un rapport mensuel mentionnant les recettes, dépenses, extension et demande d'extension des travaux et les diverses raisons qui nécessiteraient un nouveau versement de capital, afin que le Conseil et partant, le public, puissent connaitre l'état exact des entreprises publiques en tout temps.

Nous croyons que le système qui consiste à donner avec trop de parcimonie, les fonds nécessaires pour l'exécution des travaux, est fondé sur de mauvais principes.

Nous considérons que pour les tramway—qui est la plus grande entreprise municipale—de bons principes d'affaires demandent qu'un capital suffisant soit fourni dès le commencement. Nous considérons qu'un projet de loi, pourvoyant à la formation du capital nécessaire à toute l'entreprise devrait être soumis aux citoyens immédiatement, au lieu de suivre la méthode anti-commerciale actuelle qui est de soumettre une série de projets de loi sur le même sujet, car si un seul des projets est rejeté, l'entreprise sombre.

Le second commissaire d'après nous devrait être chargé de l'administration de tous les autres travaux publics, tels que l'entretien des rues, trottoirs, pavage, édifices publics, etc., etc., il devrait, lui aussi, soumettre un rapport mensuel au conseil, montrant le travail fait afin que le conseil et partant, le public, sachent l'étendue des travaux en exécution, le prix et l'importance des demandes faites pour les améliorations locales et travaux publics de toute sorte.

Nous attirons l'attention sur le fait que la charte contient des prévisions au sujet des améliorations locales. Nous voudrions que ces améliorations soient traitées comme les opérations de détail, en même temps que les demandes sont reçues, au lieu d'être soumises séparément au conseil et d'occuper le temps des échevins au détriment des questions plus importantes.

Le troisième commissaire qui est le Maire devrait, d'après nous, être le trait d'union entre le Conseil qui est élu et la commission qui est nommée par ce dernier.

Nous considérons que le Maire, comme Président de la Commission devrait soumettre lui-même au conseil, les rapports de la commission et qu'il ne doit pas être permis aux autres commissaires d'émettre des opinions personnelles au cour des débats du Conseil.

Nous considérons que la question ouvrière sera une des plus importantes auxquelles la ville aura à faire face durant 1907, et comme solution, nous garantissons si nous sommes élus, que nous accepterons les heures et salaires proposés par l'union, pour les employés de la ville.

Ceci s'appliquera à tous les travaux publics qu'ils soient sous contrats ou non.

Nous croyons qu'il est temps qu'un comité industriel soit nommé, composé de membecs du conseil pour s'occuper des différentes questions laissées jusqu'à présent à la chambre de commerce.

Nous croyons que toute question d'importance civique, traitée par la chambre de commerce le serait plus avantageusement par ce comité.

Nous croyons qu'on devrait fair tous les efforts possibles pour encourager l'établissement d'entreprises industrielles dans la ville.

Nous croyons que le règlement sur les incendies devrait être suivi à la lettre, et le secteur de protection agrandi immédiatement.

Nous sommes en faveur de l'adoption des mesures d'hygièniques et sanitaires et de la mise en vigueur des règlements existants.

Nous sommes étroitement liés aux principes de municipalisation et nous croyons que la ville ne devrait se départir d'aucune franchise.

T. Daly,
W. R. West,
M. W. McCauley,
C. Anderson,
Gustave Koerman.

Jour de l'élection 10 décembre.
Votez pour la liste des unifiés.

La defense du Canada.

Ottawa.— A un discours prononcé, à la distribution des prix aux vainqueurs du concour de tir des écoliers, Sir Fréderick Borden a insisté sur l'importance de la culture physique.

Il a dit qu'il espérait obtenir la collaboration de toutes les provinces avec le gouvernement fédéral pour l'établissement d'un système uniforme d'entraînement physique dans tout le Canada.

" Je voudrais, a-t-il dit, que tout enfant de 13ans et au-dessus, apprenne le noble et viril art du tir. De la sorte, nous nous trouverions prêts un jour à défendre le sol du pays s'il était attaqué. Certains alarmistes ont parlé de militarisme. D'autres semblent croire qu'on ne devrait rien dépenser pour la défense militaire du pays. Si ces gens s'arrêtaient à réfléchir quelque peu, ils ne pourraient trouver aucun sujet d'alarme dans l'organisation militaire actuelle du pays. Mais il ne faut pas oublier qu'aux termes de la loi canadienne, tout homme valide, peut, le cas échéant, être appelé à défendre le pays contre l'invasion. Et puis, il ne faut pas perdre de vue que pour faire respecter la loi, il est parfois nécessaire d'avoir recours à la force armée. Il faut donc que le gouvernement ait, à sa disposition, un pouvoir suffisant pour guarantir à quiconque vit sous la protection du drapeau Canadien la jouissance pleine et entière des droits et libertés du citoyen. "

Faites abonner vos amis au COURRIER

Le Roman D'une Croyante

Par Jean de la Brète

No. 8

—Je n'en sais rien dis-je en me levant, laissez-moi, je ne puis vous répondre maintenant

Cependant, au milieu de mon trouble inexprimable, il est bien certain que je me rattachais déjà avec ardeur à l'espoir de conserver l'ami.

Lorsqu'il m'eut quittée et que, tout étourdie par l'émotion, je regardai de nouveau inconsciemment cette petite branche d'aspect misérable, je m'aperçus qu'elle n'était pas entièrement nue comme je l'avais cru ; à son extrémité effilée, il y avait encore une feuille jaunie, presque morte, qui n'attendait qu'un souffle pour se détacher du rameau.

VIII

Le lendemain matin, après une nuit pleine d'anxiété, mon parti fut absolument pris. Je décidai de pardonner à Marien, de me fier à sa parole et de conserver l'ami qui, depuis si longtemps déjà, me tendait la main dans chaque épreuve traversée.

Ce pardon était à mes yeux un acte reconnaissant pour la bonté délicate dont il avait entouré ma détresse. J'oublierai un instant d'erreur, et, après le premier embarras passé, bientôt nos relations redeviendraient cordiales comme autrefois. Il me paraissait raisonnable d'agir simplement en cette circonstance difficile et de ne pas compliquer ma vie morale en y introduisant de nouveaux éléments douloureux.

Ma décision était arrêtée, quand la Phine entra chez moi.

Je m'étais installée à travailler avec un grand calme apparent, mais ma figure était expressive, car elle me dit immédiatement :

=Qu'est qu'y a encore, ma chère dame ?

—Mais rien d'extraordinaire, répondis-je, ne voulant pas lui apprendre la déclaration de Marien.

J'avais compté sans son bon sens et son affection perspicace qui entendait me suivre dans cette phase avec une vigilance infatigable.

—C'est pas à moi qu'il faut raconter de pareilles sornettes. C'était-y ordinaire que vous ayez refusé de me voir hier après le départ de M. Marien ? Je devine, allez !

—Eh bien, dis-je en baissant mon visage rougissant sur mon ouvrage, tu avais raison, il m'aime ; mais il m'a promis de ne plus jamais m'en parler, et je suis bien heureuse de ne pas le perdre comme ami.

La Phine, debout devant moi, leva les bras et les laissa retomber sur son tablier dans un geste éloquent.

—Faut-y, ma chère dame, que vous ayez une pareille idée. Est-ce possible, je vous le demandé, qu'il reste votre ami après avoir commencé ses contorsions ?

— Je te répète qu'il m'a donné sa parole, dis-je en affectant de tirer mon aiguille avec une grande tranquillité. Pourquoi veux-tu que je ne le crois pas ? Pourquoi veux-tu que j'éloigne de moi un des rares êtres qui m'aiment ? ajoutai-je d'une voix tremblante.

—Pourquoi ?... Pourquoi je le veux? C'est pour ça sûrement.

Elle me regardait avec inquiétude.

—Ma petite reine, me dit-elle avec énergie, il faut vous en aller. Je vas partir avec vous si vous voulez, mais ne restez pas près du danger.

—Le danger !... me crois-tu donc capable de vouloir faire le mal ?

—Non, ben sûr, vous ne le voulez point, mais ça peut ben arriver tout de même.

—C'est trop fort, dis-je exaspérée en jetant devant moi mon ouvrage, que tu vienne me dire à moi, à moi que tu connais si bien ! qu'il pourrait m'arriver de sacrifier ma dignité personnelle et, pour parler net, de prendre un amant parce que je ne veux pas perdre une amitié ! Quel mal vois-tu dans cette idée si naturelle ? Ce serait ridicule de montrer de la rigidité devant une erreur qu'il regrette déjà amèrement.

La Phine laissa passer la bourrasque sans mot dire ; mais sa vieille figure sérieuse avait une expression qui indiquait la résolution bien arrêtée de ne pas céder.

—Ma chère dame, je n'ai pas soixante-sept ans pour rin, et plus vous vous débattez, plus je vois ben que j'ai raison. Vous n'avez que de bonnes idées, je ne dis pas non ; mais faut toujours se défier de son cœur, et encore plus des lapins qui viennent vous parler d'amitié après avoir braillé l'amour.

—Je le crois très sincère, la Phine, dis-je avec chagrin.

C'est ben possible... et c'est une raison de plus pour vous défier, parce que s'il vous aime sériousement, il recommencera à vous dire des choses que vous ne devez pas écouter.

—Crois-tu que je ne le sache pas ? Ne suis-je pas une honnête femme ? dis-je avec émotion.

—Si, mon trésor, je vous connais ben, allez ! reprit la Phine d'une voix attendrie. Mais j'ai toujours entendu dire qu'il ne fallait pas tenter le ciel.

—Ne pas le voir même comme ami ! murmurai-je.

—Ah ! ma chère mignonne, réfléchissez donc bien, et vous verrez que ce n'est plus comme ami que vous avez tant de plaisir à le voir.

Le mot me frappait en plein cœur et en pleine conscience.

— Que je suis donc malheureuse ! m'écriai-je en sanglotant et laissant tomber ma tête sur mes bras dans un élan de désespoir.

La pauvre Phine, tremblante devant ma douleur, s'efforçait de me calmer par les expressions de tendresse qu'elle employait jadis dans le vieux pastel pour apaiser mes chagrins d'enfant.

—Je t'assure que ce n'est pas de ma faute, dis-je en relevant mon visage brûlant. Il a été si bon pour moi.

—Ma chère mignonne, mon pauvre petit trésor ! non, ce n'est pas de votre faute. Ça devait arriver ! il y a longtemps que je le vois et que j'ai la tête cabassée en y pensant. Mais, pour finir, vous ne devez plus le recevoir.

– Mais tu sais bien que je ne lui dirai jamais rien, c'est impossible.

—Imposssible, ma reine !... moi, je vous promets que c'est une chose que vous lui direz, sans vous en douter.

– Pour qui me prends-tu, la Phine ?

—Pardi, pour une femme !

Je me sentais si désolée que je n'avais plus le courage d'articuler un mot.

—Voulez-vous que nous partions ? me dit la Phine, qui aurait voulu que je prisse une décision bien nette. Ça vous ferait grand bien de changer d'endroit et de vous distraire.

—Nous verrons... je réfléchirai, répondis-je tristement.

La journée et la nuit suivante se passèrent à réfléchir aux paroles de la Phine et à l'aveu qui m'avait échappé.

Ma raison était convaincue, mon cœur luttait contre elle, mais le trouble de ma conscience m'affermissait dans la seule voie a suivre.

Le lendemain, en m'approchant de la fenêtre, je vis que l'hiver avait décidément remplacé l'automne.

Il avait neigé légèrement, la campagne poudrée était charmante ; mais, la température s'etant radoucie, je sortis seul après le déjeuner, afin de méditer plus librement.

"Celui qui aime le péril périra."

Ces mots, que j'avais lus le matin même, hantaient mon esprit, alors sous l'influence bienfaisante des pensées fortes qui le soutenaient depuis quelques mois.

Cette petite vieille avait cent fois raison ; je n'étais qu'une femme, et si faible, si humaine, que tout son être vibrait au son même éloigné d'un mot troublant. Il fallait donc agir comme un caractère droit et courageux qui sent bien qu'un premier pas est déjà fait dans le mal s'il accepte un lâche compromis et s'il a eu lui-même une confiance orgueilleuse.

Une course rapide me fit du bien. L'agitation physique répondait à je ne sais quelle bonne excitation intérieure. Mes énergies en mouvement chassaient les sophismes, et toutes les fiertés de ma nature re réveillaient.

Autour de moi, la campagne était triste, mais si paisible que la fumée bleue des cheminées d'un village voisin s'élevait toute droite sans qu'un souffle d'air vint la troubler dans son ascension.

—Il n'en est pas ainsi pour moi, me dis je avec un éclair de gaieté, en reprenant le chemin du château. Mes résolutions et mes pensées vacillent sans que les brises s'en mêlent. Mais j'entends être maîtresse chez moi et soumettre, malgré elles, mes résistances. Il ne s'agit pas de périr !

Lorsque j'entrai dans le vestibule, un domestique me dit que M. Marien m'attendait.

Je montai dans ma chambre ; j'enlevai lentement mon manteau et mon chapeau, et restai quelques minutes avec ma fille, espérant que le trouble qui m'avait saisie s'apaiserait.

Ma résolution d'agir était bien arrêtée, mais l'attitude de M. Marien me dérouta.

Il me salua comme si nulle événement n'avait altéré la cordialité de nos relations ; son aisance était parfaitement naturelle, et tout à coup je fus ravie en songeant qu'il pourrait se faire encore que rien ne fût changé entre nous. Avec l'allégresse d'un condamné qui voit réculer l'exécution de sa peine, je m'abandonnai au charme de sa conversation amicale. Pendant que nous causions, on vint lui dire qu'une femme, dont l'enfant était malade, demandait à lui parler.

Durant son absence, qui se prolongea assez longtemps, je pa sai par des fluctuations diverses.

La joie de le revoir, de le retrouver comme je l'avais toujours connu, avait amolli mon misérable courage. Et cependant, je sentais qu'il était d'autant plus urgent de rompre délibérément ; mais cette pensée d'une rupture définitive et immédiate avec la seule joie qui me restât remua toute l'amertume de ma vie.

—Ma jeunesse... ô ma belle jeunesse ! me disais-je avec un regret poignant en regardant la campagne aussi triste que moi-même.

J'avais prononcé ces mots à voix basse, et, complètement absorbée, je ne m'étais pas aperçue que M. Marien, depuis un instant, était auprès de moi.

—Que contez-vous à votre jeunesse ? me dit-il.

Je me retournai brusquement et, aussitôt, dans son expression, je lus qu'il en serait de ses promesses comme de la fumée qui se perd dans l'espace.

—Ah ! me dit-il d'un ton bas et chaleureux, je donnerais ma vie pour avoir le droit de consoler comme je l'entends ce pauvre cœur qui a tant souffert !

En face du danger, je recouvrai tout à coup un calme surprenant.

—Il se consolera avec le temps et l'aide de Dieu, dis-je posement ; mais vous ne devez...

—Votre belle jeunesse ! reprit-il sans m'écouter Pourquoi, pourquoi seraitelle perdue ?

—Un mot surpris dans un moment de découragement ne signifie rien, répondis-je troublée.

– Et moi, je sais bien qu'il résume votre douleur... J'étais venu avec l'intention de vous prouver la sincérité de ma promesse, mais, en vous voyant, puis-je ne pas vous dire...

– Ce que vous ne devez plus jamais répéter, interrompis-je avec fermeté. C'était une folie de revenir ici ; partez maintenant, je l'exige absolument.

—Laissez-moi parler, me dit-il de cette voix sympathique, affectueuse, qui, hélas ! me touchait toujours. Pourquoi vous frapper vous-même ? Votre jeunesse ! mais elle peut vivre, elle peut connaître les joies qui lui ont échappé. La pensée m'est venue par-

(Suite à la 7ième page.)

COIN FEMININ

LE SECRET DU CHALET CLOS.

Nouvelle Canadienne

I

C'était à Banff, en septembre 19**.

Selon l'habitude que nous avions contractée, entre hommes, nous venions, le diner achevé, de passer au fumoir et groupés en demi-cercle devant la large baie ouverte, nous causions.

La nuit était exquise, nuit lumineuse et tiède d'été finissant, saturée de l'acre senteur des sapins dont l'immortelle verdure plaquait, tout là-bas, de taches sombres les versants estompés dans une buée bleuâtre.

—Vous savez, dit tout à coup quelqu'un rompant un léger silence, l'on organise une excursion pour demain soir. On va au "Mont Emeraude" assister au lever de la lune. Il parait que c'est un spectacle merveilleux ; j'espère que vous n'allez pas le manquer ?

—Un léger malaise qu'un peu d'air pur va dissiper ; voulez-vous venir avec moi sur la terrasse ?

Sans répondre, je me levai et lui offrant mon bras nous sortîmes du fumoir.

Je pressentais vaguement qu'Autrane avait quelque chose à me dire qu'il ne voulait qu'aucun autre n'entendit, mais je n'osais l'interroger...

Nous nous promenâmes quelques minutes dans l'ombre des arcades, puis je demandai pour troubler le silence qui m'était une gêne :

—Vous sentez-vous mieux, Autrane ?

—Bien mieux, merci.

Avec un visible effort, mon compagnon reprit :

—Alors vous irez au Mont Emeraude ?

Je répondis évasivement.

—Je ne sais ; si vous ne venez pas, je resterai, nous causerons...

—Non, non, allez-y... plus bas, si bas que je ne l'entendis qu'à peine, Autrane ajouta, je voudrais vous charger d'une mission !...

LE TAMBOURINEUR

A l'heure où l'invisible orchestre des cigales
N'exerce pas encor ses petites cymbales,
Quand l'horizon est rose et vert, de bon matin,
Par les sentiers pierreux de la blanche colline,
En jouant un vieil air lentement s'achemine
Le tambourineur, beau comme un pâtre latin.

Sous les pins parasols d'où pleuvent les aiguilles
Qui rendent les sentiers glissants, il fait des trilles
Sur le fin galoubet comme un rêve le siffleur,
La longue caisse aux flots de rubans verts ballante,
Il s'en va pour donner une aubade galante
A la belle qui l'a choisi pour cajoleur.

Il souffle dans son fifre un air très gai de danse
Pendant qu'il frappe, avec sa baguette, en cadence,
La peau du tambourin qui ronfle sourdement,
Le petit galoubet d'ivoire rossignole,
Et le tambourin suit l'alerte farandole
D'un monotone, un peu triste, accompagnement.

O beau tambourineur d'Amour je te ressemble !
Je vais jouant du triste et du gai tout ensemble ;
Le tambourin sonore et grave, c'est mon cœur,
Bien plus lourd à porter, va, que ta caisse lourde...
Mais toujours cependant qu'il fait sa plainte sourde,
Sifflote mon esprit, ce galoubet moqueur.

EDMOND ROSTAND.

Tout le monde applaudit au projet et promit son concours, seul mon voisin de gauche, Autrane, un Montréalais avec qui je m'étais particulièrement lié, ne répondit pas.

—Et vous, Autrane, ne viendrez-vous donc pas ? interrogeai-je.

—Où cela ? demanda-t-il paraissant sortir d'une rêverie.

—Au Mont Emeraude.

—Assister au lever de la lune, ajouta un autre.

Je vis Autrane tressaillir d'imperceptible façon.

—Au Mont Emeraude, fit il, quand cela ?

—Demain soir, viendrez-vous ? répétai-je.

Autrane secoua lentement la tête en signe de négation.

—Non ! et vous, serez-vous de la partie ?

—Certainement, Darling assure que le coup d'œil est féérique, la lune émerge d'une mer de cuivre et...

Autrane posa la main sur mon bras.

—Je sais...

Surpris, je regardai mon compagnon, une interrogation aux lèvres, mais devant l'expression singulière de son visage, je ne songeai pas à la formuler.

—Qu'avez-vous ? demandai-je.

—Rien. Puis voyant les yeux de tous les autres fixés sur lui, Autrane m'expliqua brièvement en français :

Sa voix était devenue tremblante mouillée... tout à coup.

Nous étions parvenus à l'extrémité de la galerie, pour ne point repasser sans doute dans l'orbe lumineuse que faisait la baie du fumoir, Autrane s'arrêta,

Une émotion intense m'étreignit, je devinai quelque douleur intime gardée secrète jusqu'alors, et qu'un irrésistible désir le poussait soudain à me confier.

Je pris ses mains qui s'abandonnèrent.

—Parlez, Autrane ; ne suis-je pas votre ami ?...

Cette assurance affectueuse l'encouragea,

—Je le sais, répondit-il, c'est précisément en raison de la sympathie si vive que nous avons éprouvé l'un pour l'autre, dès le début de notre commune villégiature, que j'ose vous adresser une prière... vous charger d'une mission... d'une mission, dont je vous prie de ne pas vous étonnez de l'étrangeté... Vous n'êtes jamais allé au Mont Emeraude ?...

—Jamais.

—De sorte que vous ne connaissez pas le Chalet Clos..., Autrane se reprit ; ce que l'on appelle maintenant le Chalet Clos ?...

J'avouai mon ignorance.

—C'est un minuscule chalet de bois, adossé à un rideau de sapins qui l'isole du lieu où vont à l'ordinaire les touristes pour admirer le classique lever de lune... C'est là que je vous prie d'aller.

—Là !...

Prévoyant l'objection, mon compagnon dit vivement :

—Le chalet m'appartient ! C'est une fantaisie que j'eus autrefois... un caprice que m'inspira la beauté du site. Je le fis construire pour y séjourner durant la saison estivale... Voici la clef !...

Il me tendait une mignonne clé d'acier ciselé.

Je ne sais si j'hésitai à la prendre ou si mon visage trahit quelque surprise,

Autrane répéta avec une douceur très triste.

—Je vous ai demandé de ne point vous étonner de l'étrangeté de ma requête... vous saurez...

Je pris la clé.

—Le chalet ne forme qu'une pièce, à droite, près de la fenêtre. au pied d'un chevalet, il y a quelques fleurs... ce sont ces fleurs que je voudrais !...

Il y eut à ce moment un bruit de pas sur le parquet de la galerie, quelqu'un s'approchait ; Autrane quitta son ton bas et pressant.

Vous irez n'est-ce pas ?

Je promis.

JEAN DE NOBON.

(A suivre.)

Le féminisme chrétien

Le " féminisme " est un mot moderne créé pour exprimer un mouvement susceptible d'interprétations diverses. Il y a un féminisme douteux, un féminisme maçonnique et antichrétien et un féminisme chrétien. Ce dernier mouvement est le bon. Il a pour but de stimuler le rôle légitime et même nécessaire que la femme chrétienne doit remplir de nos jours dans sa sphère naturelle, celle de la famille, celles des bonnes œuvres, celle des œuvres de religion, de charité et de bienfaisance sociale.

Sous un nom moderne, le féminisme chrétien tend à remettre en honneur une influence aussi ancienne que l Eglise, qui a relevé la femme avilie par le paganisme et que le modernisme antichétien veut avilir de nouveau. Autant il faut combattre le féminisme antichrétien et le féminisme douteux qui est le plus souvent le mauvais féminisme, masqué de neutralité, autant il faut encourager le féminisme chrétien qui compte tant d'héroïnes dans l'histoire. Jeanne d'Arc par exemple.

Après Dieu, après Jésus-Christ, à qui l'Eglise catholique rend-elle un culte plus éclatant et plus séculaire qu'à la Vierge Marie, mère de Jésus-Christ, mère de Dieu incarné et crucifié pour le salut des hommes ?

On pourrait dire que sans le culte de la sainte Vierge, l'Eglise catholique, ne serait pas ce qu'elle est. En lui vouant ce culte annuel auquel le protestantisme a renoncé, l'Eglise catholique a donné, au féminisme chrétien une consécration sublime dont les Litanies et le Rosaire sont l'admirable expression.

Le moyen-âge tout entier atteste le féminisme chrétien, alors dans sa splendeur. Le respect et l'exaltation de la Vierge Mère, réjaillissant sur la femme, la fille, l'épouse ou la fiancée, caractérise la civilisation de cette époque. Le féminisme chétien à des racines profondes dans le catholicisme. Son origine se trouve dans la salutation de l'archange Gabriel à l'humble Vierge de Nazareth : " *Ave Maria gratia plena ! Dominus Tecum ! Benedictatu in mulieribus...*

Aussi ne faut-il pas s'étonner de voir au dernier congrès des catholiques allemands, tenu à Essen, en août dernier, le féminisme chrétien s'affirmer d'une façon particulière qui a produit sensation.

Mlle Barbara Gracht, secrétaire du bureau central du Volksverein de Gladbach, a pris le 24 août, en assemblée plénière du congrès, la parole pour développer une motion présentée par elle avec plusieurs membres du Reichstag, tendant à inviter le congrès à organiser des syndicats chrétiens d'ouvrières industrielles.

On lit à ce sujet dans la correspondance adressée d'Essen au *Courrier de Bruxelles* :

" Mlle Gracht est elle-même une ancienne ouvrière qui, par ses propres efforts, est parvenue à devenir écrivain et orateur d'un réel talent. A la suite de la publication de brochures qu'elle avait consacrées à la question de l'organisation des ouvrières de fabrique, et qui furent fort remarquées, elle fut appelée au bureau central de Gladbach pour s'y occuper, à titre de secrétaire, des questions ayant trait à la situation des femmes occupées dans les fabriques et dans les ateliers de confection.

" Son apparition à la tribune a été saluée par des manifestations unanimes de sympathies qui ont fait dire au président du congrès que dès maintenant, la place est marquée pour les femmes au conseil des congrès des catholiques allemands.

Cette déclaration très remarquable du Président du Congrès d'Essen marque une date dans l'histoire du féminisme chrétien.

D'autre part, au dernier congrès international eucharistique de Tournai, qui a eu dans le monde entier un si légitime retentissement, le féminisme chrétien a reçu une adhésion plus caractéristique encore.

Une section de dames catholiques présidée par un religieux, a tenu une séance sous la présidence de Mgr Heylen, évêque de Namur, président du comité central du Congrès.

Le président de la section, le R. P. Féron, a indiqué l'importance de la section des dames dans ce XVIIe congrès eucharistique.

Plusieurs dames ont ensuite pris la parole sur l'œuvre des retraites ouvrières, dont la croissance a été si rapide en Belgique et qui a produit de si beaux résultats. Parmi les orateurs, citons Son Altesse la princesse de Croy qui a parlé avec une rare éloquence de l'esprit d'apostolat de la femme chrétienne, esprit qui puise toute sa force dans le culte du Sacré-Cœur de Jésus.

Pendant la séance, Son Eminence le cardinal Vanutelli, légat de S. S. Pie X, auprès du congrès, a fait son entrée dans la salle avec S. G. Mgr Wabrevens, évêque de Tournai, au milieu de vives acclamations.

Le R. P. Féron s'est fait éloquemment l'interprête du contentement général causé par cette présence inattendue. Son Eminence le cardinal Légat répondit : " Ce congrès m'a montré une fois de plus combien l'espait chrétien se conserve vif et vigoureux dans votre cher pays. " Son Eminence encourage au nom du St-Père le " Féminisme chrétien compris sagement, dans le sens que les femmes doivent aller voir les pauvres et les ouvriers pour les ramener à Dieu. "

La séance est levée aux cris réitérés de *Vive Pie X !*

Cette définition du féminisme chrétien par le légat de Pie X est un véritable programme d'action sociale qui répond au nécessité de la société moderne.

La femme moderne a un rôle très utile et très pratique à remplir dans cet apostolat, où tant d'ordre religieux se sont déjà distingués. La femme du monde laïque et celle du monde religieux doivent se donner la main pour s'aider dans cette noble entreprise de ramener les âmes à Dieu et de répandre dans la classe ouvrièré les bienfaits de la charité utile à la Foi.

En parlant comme il l'a fait au congrès de Tournai, Son Eminence le cardinal Vannutelli a donné au féminisme chrétien, compris sagement, une approbation qui lui assigne désormais une place légitime dans l'action sociale chrétienne au XXe siècle.

Puissent les femmes catholiques entendre partout cet appel du représentant de Pie X !

Hygiène et propreté

Monsieur le directeur,

Tous les hygiénistes s'efforcent de démontrer que la propreté dans la famille est le premier de tous les biens ; nous consacrerons donc cet article à

" LA PROPRETÉ DANS LA FAMILLE."

Beaucoup de personnes ont l'instinct de la propreté et la pratiquent comme une vertu. D'autres, malheureusement, négligent cette grande qualité. Leur montrer les dangers dérivant de leurs habitudes malsaines est la première et la plus importante prescription de l'hygiène et c'est le médecin qui est surtout chargé de cette besogne. Il faut que par lui on apprenne que les conséquences pathologiques de la malpropreté sont nombreuses et graves ; que dans une famille nombreuse dont les membres sont mal tenus, à la viciation de l'air qui est conséquence de toute agglomération d'êtres vivants, s'ajoutent des odeurs nauséabondes et des miasmes nuisibles ; que la suppression des fonctions de la peau par un enduit sébacé quasi imperméable et une bien mauvaise condition pour le maintien de la santé générale ; que sur le cuir chevelu la saleté, d'habitude, facilite le dévelop pement de parasites et de teignes qui ne pourraient trouver un meilleur champ de [illegible] ces agglomérations de poussières et de matières grasses que la brosse et le peigne viennent trop rarement troubler.

Pour prévenir des parties à découvert, figure, oreilles, mains, cou, n'est pas la seule qu'il faille soigner, et ne peut suffir aux exigences de l'hygiène. Il faut recourir aux bains ou, à leur défaut, aux ablutions générales fréquentes. On ne doit pas laisser s'écouler plus d'une semaine sans prendre un bain de propreté ou une ablution générales. On baignera les enfants plus souvent et, une fois par semaine, on leur donnera un lavage général tiède, au savon.

Il faut que les cheveux soient tenus ras ; il faut que chaque jour la tête soit brossée avec soin et, chaque semaine, lavée, savonnée et bien asséchée.

Il faut que les mains soient tenues dans un état de grande propreté, les ongles coupés court et bien curés.

Il faut enfin que, si pauvres qu'ils soient, les vêtements soient secoués, brossés et de temps en temps lavés.

La misère ne peut être acceptée comme une excuse qui affranchisse de ces soins indispensables. La propreté est un luxe qui est à la portée de tous, et le seul que les gens les plus pauvres puissent se procurer.—Dr P.

Le Courrier de l'Ouest

Publié par " La Compagnie de publication du Courrier de l'Ouest."

CONDITIONS D'ABONNEMENT : 1 an, $1.00, Six mois, 50 cts.
PAYABLE INVARIABLEMENT D'AVANCE
Toute demande pour changement d'adresse doit être accompagnée de la somme de cinq cents.

Toutes communications et lettres doivent être adressés :
LE COURRIER DE L'OUEST, Boite 25, Edmonton, Alta.

Jeudi, 29 Novembre 1906

Aux Electeurs de Gleichen

Le temps des élections approche, c'est le 7 décembre que vous devez vous prononcer.

Mais d'ore et déjà votre opinion doit être faite. D'un côté vous avez M. Waslh, candidat conservateur.

De l'autre M. E. Riley, candidat libéral.

Le premier ne peut faire qu'une œuvre d'opposition stérile. Opposition signifie ici contradiction puisque il a lui-même laissé entendre qu'il n'avait rien à reprocher à la législation actuelle. Pour justifier sa présence à la chambre nous ne voyons absolument rien, pas même l'expérience dont cependant, il se targue.

Le second. *celui que vous devez élire*, aidera de toutes ses forces le gouvernement de l'Hon. Rutherford dont il partage les vues, il contribuera à l'unité d'action indispensable dans le gouvernement d'une jeune province.

Son caractère énergique et droit nous autorisent à dire qu'il sera non pas une créature du gouvernement, comme les conservateurs tendent à le faire croire, mais bien un conseiller judicieux et éclairé, qui avant d'approuver une mesure en pèsera rigoureusement les avantages et les inconvénients.

Parfaitement au courant des besoins de votre comté, il le représentera avec fruit, en soutiendra les intérets, contribuera à sa prospérité particulière, et par cela même au progrès de notre chère province.

Electeurs de Gleichen, donnez au gouvernement de l'Hon. Rutherford l'approbation qu'il mérite, contribuez par vos votes à l'établir plus solidement encore.

VOTEZ POUR M. E. H. RILEY

La Mairie

Trois hommes briguent l'honnure de présider le Conseil Municipal. Ce sont : M. Griesbach, avocat, échevin ; M. Bellamy, homme d'affaires, échevin ; et enfin M. Dawson, avocat.

C'est ce dernier qui nous parait être la mieux qualifié pour remplir cette importante fonction.

Examinons, en effet, les qualités requises pour occuper dignement la place de maire.

Il faut de l'esprit de suite, de l'initiative, de la sagesse, de la clairvoyance et une grande honnêteté.

Ces qualités se rencontrent rarement chez le même homme.

M. Dawson les possède au suprême dégré. Les diverses fonctions dans lesquelles ces qualités sont aussi requises, fonctions qu'il a occupé et qu'il occupe encore, en sont un sûr garant.

H. J. Dawson est né en 1860, a Sarnia, Ont. Il habite Edmonton depuis trois ans.

Il a, pendant longtemps, occupé dans la ville de Petrolia, Ont., la haute charge de président du comité des finances. Cette ville compte 200 puits de pétrole en exploitotion. C'est-à-dire qu'elle est un centre de grande activité.

Dans l'accomplissement de ces devoirs de président du comité des finances, M. H. J. Dawson a fait preuve d'une profonde connaissance des affaires municipales.

Il a acquis une grande expérience dans toutes les questions financières.

. . . .

Dans la période actuelle, il faut à la Mairie un financier expert, qui sache tirer partie de tous les revenus, en assurer le bon emploi et par une vigilance constante, empêcher le gaspillage sous quelque forme qu'il se présente.

H. J. Dawson est celui-là.

Il est président de la Compagnie Internationale de Creusage de Puits artésiens. Cette compagnie opère en Australie.

En creusant des puits artésiens, elle amène des couches d'eau souterraines à la surface du sol, crée des rivières et des lacs et change les déserts australiens en prairies fertiles et verdoyantes.

Il faut pour entreprendre de pareilles besognes, une belle dose de clairvoyance et d'initiative.

En le nommant président, les membres de cette importante compagnie ont rendu un juste hommage aux qualités de M. H. J. Dawson.

. . . .

Notre ville a maintenant, plus que jamais, besoin d'avoir à sa tête un maire plein d'initiative et de clairvoyance pour mettre en valeur tous les facteurs de sont développement et lui donner une vive impulsion vers le progrès commerciale et industriel.

H. J. Dawson sera celui-là.

Il possède en ville et aux environs de nombreuses propriétés foncières, Ses intérêts sont donc étroitement liés à ceux de la ville et c'est une garantie de sa prudence. Il saura, s'il est nommé. éviter les emballements dangereux et administrera sagement la chose publique.

Quant à son honnêteté, si tout ce que nous avons dit de lui, n'était pas suffisant pour la prouver, elle est bien démontrée par ce fait.

M. H. J. Dawson n'a pas de programme, n'étant pas certain de tout tenir, il se fait scrupule de tout promettre.

Sa devise est : " Traversez le pont quand vous y arrivez."

En politique M. H. J. Dawson est libéral.

Le Conseil Municipal

Cinq conseillers municipaux doivent être élus aux prochaines élections, neuf candidats sont sur les rangs.

Au nombre de ceux-ci se trouve M. L. Dubuc l'avocat bien connu.

La candidature est parfaitement justifiée. Depuis déjà de longues années il habite Edmonton et est parfaitement au courant des besoins de notre ville. Il a d'ailleurs consacré beaucoup de son temps à l'étude approfondie des questions municipales diverses. Aussi, à dire vrai, aucune ne lui est étrangère.

Dans la période de développement intense dans laquelle entre notre ville, il est du devoir des électeurs de n'envoyer au conseil municipal que des hommes compétents.

Il faut que les électeurs soient en garde contre les belles paroles et les promesses magnifiques de ceux qui se découvrent, la veille des élections, toutes les aptitudes nécessaires pour administrer une ville.

Ils doivent trier sur le volet les futurs conseillers, écarter les inconnus, les ambitieux et ne nommer que ceux qui par leurs aptitudes reconnues, leur connaissance approfondie des questions graves qui s'agiteront l'année prochaine, sont capables de bien administrer la chose publique.

Nous pensons que M. L. Dubuc réunit toutes les conditions requises.

Il apportera au conseil un esprit prudent et éclairé, et saura ménager les intérêts des contribuables en faisant tout son possible pour accélérer la marche d'Edmonton vers le progrès.

M. L. Dubuc est le fils de l'hon. Dubuc, juge en chef de la province du Manitoba.

Mauvaise Farce

Le Nationaliste, organe de M. Bourassa, (quoiqu'on en dise), feuille dont la fonction très exacte est de bafouer, d'insulter et de jeter la suspicion sur tous ceux qui détiennent une parcelle de pouvoir et qui, naturellement, ne pensent pas comme elle, nous consacre un court entrefilet. Entre autre chose, il nous reproche de faire la leçon à *Madeleine* pour les quelques ligne que celle-ci adresse (c'est *Le Nationaliste* qui l'affirme) à Sir Wilfrid Laurier et non pas à M. Bourassa.

Si méprise il y a, ce n'est pas de notre faute. Elle est dûe au manque de clarté de la chroniqueuse qui, après avoir chanté sur tous les tons la gloire de Papineau et de son petit-fils, termine par la phrase commentée dans notre nuuéro du 9 courant.

Sans doute, *Le Notionaliste* a dû demander des renseignements à *Madeleine* avant de nous prendre à partie, aussi, nous nous en rapportons à son affirmation.

Cependant, tous ceux qui se font un régal de la lecture du *Nationaliste* ont dû remarquer une anomalie bien étrange.

Généralement cette feuille parle des journaux qui ne pensent pas comme elle, avec une désinvolture que ne désavouerait pas le charterier le plus mal embouché, naturellement, ses épithètes s'adressent à tout ce qui touche au journal risé depuis les rédacteurs jusqu'aux lecteurs— " voir le numéro du 18 novembre dans lequel les 96,-317 lecteurs de la *Presse* sont traités d'abrutis."

Pour une fois, dérogeant à ces douces habitudes, *Le Nationaliste* parle avec respect de quelqu'un qui ne pense pas comme lui.

Il appelle *Madeleine* sa vaillante sœur.

Certes, on ne voit pas trop quel lien de confraternité peut bien unir *Madeleine* qui prise si haut Sir Wilfrid Laurier et *Le Nationaliste* qui, ce même Laurier, le traite de concussionnaire.

Certainement cette appellation familière doit bien gêner *Madeleine*.

Tout le monde sait bien ici, que le COURRIER DE L'OUEST est parfaitement indépendant de l'*Edmonton Bulletin*, Cela nous évite la peine de démentir les insinuations de la feuille hargneuse.

Calomnies refutees

Dans un de ces derniers numéros notre confrère, *l'Ami du Colon*, journal de colonisation de la Province de Québec, reproduit sous le titre " CEUX QUI EN REVIENNENT " les impressions d'un certain M. Laroche, sur l'Ouest Canadien.

Ces impressions dénotent surtout une profonde inexpérience des conditions de vie dans l'Ouest.

Evidemment ce M. Laroche avait des yeux pour ne pas voir, des oreilles pour ne pas entendre, sans cela il ne parlerait pas aussi injustement qu'il le fait de l'Ouest Canadien. S'il avait autant de raisonnement que nous l'affirme *l'Ami du Colon* il se serait bien gardé de conclure du particulier au général, en supposant qu'il n'ait eu sous les yeux que des exemples malheureux, chose qu'il nous est impossible de croire.

Avant de juger l'Ouest, il faut voir l'Ouest et il est clair que M. Laroche n'a pas voulu le voir.

Il rend justice à la fécondité de notre sol mais il a soin d'ajouter aussitôt que l'épuisement arrive après cinq ou six ans de culture.

Nous pouvons, quand ce monsieur le jugera à propos, lui faire visiter des champs de 100 et 150, arpents mis en culture il y a au minimum 12 ans et qui produisent encore autant qu'au premier jour, sans pour cela avoir jamais eu une année de repos et moins encore, la moindre parcelle de fumier. Ces cas ne sont pas exceptionnels.

On peut sans crainte d'exagérer affirmer qu'ils se reproduisent dans presque toutes les terres mises en cultures. Comparant les facilités de l'installation, le savant visiteur, déclare qu'elle nécessite plusieurs milliers de dollars dans l'Ouest, tandis que dans les Laurentides on peut, même sans un sou vaillant, s'établir avantageusement.

Qu'il aille donc dans nos centres canadiens-français ! qu'il questionne ! qu'il aille auprès des gens de Lamoureux, de Morinville, de Beaumont, etc., pour demander à tous les nôtres qui possèdent aujourd'hui des fermes splendides, valant plusieurs millers de dollars, combien ils avaient en poche lorsqu'ils sont venus dans le pays ! Il serait sans doute étonné, ce bon M. Laroche d'entendre dire par presque tous : " A mon arrivée je n'avais pas un sou, j'avais une famille nombreuse, mais dame ! j'avais des bras solides et du courage et tout doucement, sans grand tracas, je me suis créé l'aisance dont je jouis aujourd'hui. "

Entre autres découvertes, car ce monsieur croit sûrement avoir découvert l'Ouest, il en est une que je veux mettre toute nue sous les yeux des lecteurs afin qu'ils jugent son " édifiant rapport," (parlant de la vente des terres.)

> " Mais voici qu'à présent la concurrence de ces vendeurs d'occasion devient de plus en plus vive, en même temps que la valeur de leur sol diminue, par l'exploitation et par la dépréciation des produits. "

Voilà, sans doute, une chose dont très peu de gens se doutaient ici, ils étaient tous persuadés au contraire que chaque année leurs terres augmentaient de valeur.

Et bien, mes amis nous devons porter le deuil de nos illusions. Nos terres baissent par *suite de l'exploitation et de la dépréciation de leurs produits.*

Où, peut-être, il donne encore mieux la mesure de la sureté de son jugement, ce cher voyageur, c'est lorsqu'il parle de la concurrence en matière de culture. Il devrait cependant, se douter un peu que les cultivateurs par ici ne se font point du tout de concurrence, grands ou petits producteurs vendent leur produits aux mêmes taux.

Mais nous renonçons à la tâche trop lourde de relever toutes les inexactitudes dont fourmille son rapport, corroboré. dit-on, par deux autres personnes ayant fait le même voyage.

Nous regrettons vivement qu'un journal comme l'*Ami du Colon* accueille si légèrement les communications de ce genre. Notre confrère devrait être un peu plus cirsconspect et se souvenir qu'il est des gens qui portent en eux la désillusion et le découragement.

Il avouera que si nous voulions nous servir des mêmes armes pour déprécier la province de Québec aux yeux de nos lecteurs, nous aurions la partie belle, bien plus belle que lui. Il ne nous manquerait pas d'"édifiants rapports" attestant que les terres en bois debout font peut-être le bonheur des possesseurs de limites à bois, mais ne sont pas précisément l'idéal du colon.

Nous pensons que l'Ouest et l'Est sont deux contrées entièrement différentes. offrant des avantages divers, que chacun apprécie à sa manière. Mais nous croyons aussi que déprécier l'une pour mieux faire valoir l'autre est une faute impordonnable.

Si nous regrettons que notre confrère ait accueilli ce rapport, nous regrettons bien plus encore qu'il ait cru devoir l'accompagner de commentaires dans le genre de ceux-ci :

> "Nous avons déjà eu, à plusieurs reprises, l'occasion de dire le désenchantement de ceux de nos gens qui nous reviennent après avoir été courir l'aventure d'un essai d'établissement dans l'Ouest. A vrai dire, ceux qui reviennent sont le petit nombre, car nos pauvres exilés volontaires, une fois arrivés là-bas, épuisés par les dépenses considérables où cela les a déjà entraînés, ne se trouvent plus avoir les moyens souvent, ni le courage qu'il faudrait pour vaincre le respect humain et les quolibets des badauds, afin de revenir s'enraciner dans la province de Québec dès qu'ils en éprouvent le désir. Or, ceux dont l'exil volontaire devient ainsi forcé seraient le grand nombre, au rapport que nous en font les plus heureux, à qui il est donné d'opérer leur retour."

Nous laissons à nos lecteurs le soin de répondre comme il convient à ces affirmations.

Les Canadiens-français, Français et autres gens de langue française, que ces commentaires révolteront, sont priés de nous écrire en répondant aux questions suivantes :

Depuis quand êtes-vous dans le pays ?

Quelle somme possédiez-vous à votre arrivée ?

Quels résultats avez-vous obtenus ? (Nombre d'animaux, arpents en culture, etc., etc.)

Appréciation générale sur le pays ?

Nous ne doutons pas que nous recevrons de nombreuses lettres. Nous publierons ces lettres qui seront la réponse la plus éloquente et le démenti le plus formel, infligés aux assertions légères de l'*Ami du Colon*, journal de colonisation de la province de l'Est.

A nos lecteurs.

NOTRE CONCOURS—Nous avons parlé il y a quelque temps d'un grand concours que nous étions à la veille d'annoncer.

Les préparatifs de ce concours sont presque terminés et nous en donnerons probablement les conditions dans notre prochain numéro.

•

NOTRE JOURNAL—Nous désirerions que tous nos abonnés soient bien persuadés que LE COURRIER DE L'OUEST est en, somme leur propriété. En s'abonnant ils deviennent co-propriétaires et comme tels ils doivent s'intéresser à l'essort du journal.

Ils ont le droit et le devoir de faire telle ou telle suggestion de nature à rendre le journal plus intéressant et, par conséquent, à en augmenter l'influence.

Nos lecteurs peuvent, par exemple, nous indiquer les sujets qu'ils aimeraient voir traiter ; ils peuvent encore nous poser des questions d'un intérêt général sur la politique du monde, du Dominion, de la Province. Dans une certaine mesure, ils peuvent encore user de nos colonnes, pour y exposer leur façon de voir sur une question quelconque. Le journal a été créé pour eux et doit se développer par eux.

•

POUR NOS LECTEURS DE LA CAMPAGNE—Nous avons déjà offert à nos lecteurs de la campagne l'usage de nos colonnes pour annoncer, et ce gratuitement, les ventes, achats, ou échanges, d'animaux, d'instruments aratoires, etc., qu'ils voudraient effectuer.

Nous renouvelons notre offre pour ceux qui ne l'auraient pas lue la première fois.

•

SERVICE DES NOUVELLES — Notre journal, entre autre chose, doit relier entre eux les divers centres canadiens-français de la province. Il ne peut le faire qu'au moyen des nouvelles transmises par des correspondants habitant ces centres.

Nos lecteurs comprendront facilement que, malgré tout notre bon vouloir, nous ne pouvons encore payer ces correspondants.

Nous faisons un appel pressant à nos lecteurs de bonne volonté. Nous les prions instamment de nous envoyer le plus de nouvelles possible. Il n'est pas nécessaire, bien entendu, de nous écrire de longues lettres, ni de perdre du temps pour la rédaction. Relatez-nous les faits tout simplement. De cette façon tous les villages canadiens seront reliés solidement pour le plus grand bien de tous.

De plus, notre journal étant très répandu dans les Etats-Unis et dans la province de Québec, nos lecteurs de là-bas s'intéressent à ces nouvelles, font connaissance avec nos centres canadiens-français. Ceux qui viennent ensuite pour s'établir dans le Nord-Ouest ne manquent pas d'aller visiter les centres qu'ils connaissent le mieux par notre journal.

A titre d'exemple, nous pouvons citer Morinville, dont le dévoué curé, le Rév. M. Ethier, ne manque jamais d'envoyer des nouvelles à notre journal. Durant l'été dernier, cette paroisse s'est accrue d'un nombre considérable de colons venant des Etats-Unis et de la province de Québec. Colons qui, pour la plupart, étaient de nos abonnés, et avaient appris l'existence de Morinville par la voie de notre journal.

Nous pouvons affirmer que le développement magnifique de cette paroisse est dû surtout à l'initiative du Rév. Curé Ethier.

•

NOTRE ÉDITION DE LUXE—Comme nous l'annoncions dans un de nos derniers numéros, dès que nos nouvelles presses seront arrivées nous tirerons un *superbe numéro spécial*.

Ce numéro comprendra trente-deux pages ; il sera imprimé sur papier glacé et splendidement illustré. Il contiendra tous les renseignements voulus sur l'Ouest Canadien. Il éclipsera tous les travaux similaires effectués par nos grands confrères anglais. Tiré a 50,000 exemplaires, il sera distribué à nos compatriotes de Québec et des Etats-Unis, en France, en Suisse et en Belgique.

Son action sera sans doute trés efficace, et au printemps prochain l'élément de langue française de l'Ouest canadien sera sérieusement renforcé.



Police Montée Royale du N.-Ouest

DES soumissions cachetées adressées au " Supply Officer " R. N. W. M. Police Régina, Sask., marquées : " Soumissions pour provisions, détachement du Nord," seront reçues jusqu'a midi, le 15 décembre 1906, pour la vente et la livraison des provisions, huile de charbon, etc., pour les années 1907 et 1908 aux postes suivants de la Police M. R. du N.-O. : Petit Lac des Esclaves, Peace River Landing et Fort Chipewyan, le, ou avant le 15ième jour de Mars 1907.

Des blancs de soumissions, montrant à peu pres les quantités requises, pourront être obtenus aux casernes de la Police à Edmonton.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque accepté sur une banque à charte, ou d'une somme d'argent égale à un cinquième du montant total de la soumission.

On ne s'engage à accepter ni la plus base ni aucune des soumissions.

Pour plus amples informations s'adresser au " Supply Officer " R.N.W.M.P., Regina. Sask.

La publication non autorisée de cet avis ne sera pas payée.

C. CONSTANTINE,
Surintendant
Commandant de la Division " G "
Petit Lac des Esclaves, 1er Nov. 1906.

Synopsis des règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

TOUTE section paire des terres fédérales dans les provinces du Manitoba ou du Nord-Ouest, sauf 8 et 26, non réservée, peut-être inscrite par toute personne qui est l'unique chef d'une famille ou toute homme âgé de plus de 18 ans, pour l'étendue d'un quart de section de 160 acres, plus ou moins.

L'inscription peut être faite en personne au bureau local des terres pour le district dans lequel la terre est située.

Le homesteader est obligé de remplir les conditions requises d'après l'un des systèmes ci-dessous :

(1) Une résidence de six mois au moins et la culture de la terre chaque année, pendant trois ans.

(2) Si le père (ou la mère si le père est décédé) du homesteader réside sur une ferme dans le voisinage de la terre inscrite, la condition de residence sera remplie si la personne demeure avec le père ou la mère.

(3) Si le colon tient feu et lieu sur la terre possédée par lui dans le voisinage de son homestead, la condition de résidence sera remplie par le fait de sa résidence sur la dite terre.

Un avis de six mois par écrit devra être dondé au Commissaire des terres fédérales à Ottawa, de l'intention de demander une patente.

W. W. CORY.
Sous-ministre de l'Intérieur

N. B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée. 9, 8, 05.



Vente Publique de Terrains Indiens

Seront offerts par encan public, sujets à une enchere réservée, au bureau des terres du Dominion, à Edmonton, en la province d'Alberta, mercredi le cinquième jour de décembre 1906, à midi, les terrains suivant, étant partie désaffectée de la Réserve Indienne St. Michel, No. 132, située près d'Edmonton, viz. : Fr. sec. 19, W. pt. secs. 30 and 31 Tp. 53, R. 26 ; W. pt. secs. 6, 7, 18, 19, 30 and fr. W. pt. sec. 31, Tp. 54, R. 26 ; pt. of fr. secs. 20 and 21, W. 1-2 sec. 28, E. 1-2 sec. 29, sec. 33 and E. 1-2 sec. 32, Tp. 53, R. 27 ; S. 1-2 and N.W. 1-4 sec. 4, S. 1-2 and N.W. 1-4 sec. 9, sec. 16, E. 1-2 sec. 17, sec. 21, 21, E. 1-2 sec. 20, sec. 28, E. 1-2 sec. 29, S. 1-2 and fr. N. E. 1-4 sec. 33 and S. E. 1-4 sec. 32, Tp. 54, R. 27 ; aussi les parties des sections 3 et 4, Tp. 55, R. 27, au sud de la rivière Eturgeon, dans la réserve, le tout à l'ouest du quatrième méridien.

Les terrains seront offerts par quarts de sections, comptant ou un cinquième comptant et la balance en quatre paiements annuels avec intérêt à 5 p.c. Des cheques certifiés seront acceptés.

On pourra obtenir des informations en s'adressant au soussigné, à l'agent des terres a Edmonton, ou à l'agent des Indiens à Stoney Plain.

La publication non autorisée de cet avis ne sera pas payé.

J. D. McLEAN,
Secrétaire.
Department of Indian Affairs,
Ottawa, October 27, 1906.

Cartes Professionnelles

L. DUBUC, M. A., A. DUBUC, B. A
OMER ST GERMAIN.
DUBUC & DUBUC
AVOCATS et NOTAIRES
Avocats, Solliciteurs, Avoués, Notaires, etc., pour les provinces d'Alberta, Saskatchewan, Manitoba et Québec.
Boite de Poste 543, Téléphone 287
BUREAU : Edifice Norwood
ARGENT à prêter et à placer, fonds privés et de compagnies.

Dr de L. Harwood.
MÉDÉCIN CHIRURGIEN.

A. C. de L. Harwood
CHIRURGIEN DENTISTE
Bureau : 224, Ave. Jasper. Tel. 498
Résidence : 12e Rue, No. 518 " 153

Dr A. BLAIS,
MEDECIN et CHIRURGIEN
Ancien Interne de l'Hopital Péan, Paris

Bureau : Heiminck Block, **Tel. 174**
Résidence: 6me Rue Ouest près de la rue Main, **Tel. 181**
CONSULTATION ; De 11 à 12 a.m. Et de 2 à 5 p.m.

Dr R. H. TILL
DENTISTE
Edmonton
Bureau au-dessus du magasin de J. I. Mills

Dr R. B. WELLS
Elève des Hopitaux de Londres, New-York et Chicago
Spécialité pour les maladies des yeux, des oreilles, du néz et de la gorge.
Bureau : Edifice Norwood
Heures de consultations : 10 a.m. à 1 p.m. 2 p.m. à 5 p.m. 7 p.m. à 8 p.m.
Examen des yeux pour choix de lunettes.

GEO. H. GRAYDON,
Pharmacien.
Prescriptions, Médecines Brevétées, etc
Brosses, articles de toilettes ;
Kodaks et Cameras, Plaques Photographiques, etc., etc.
Jasper Ave. Bloc Sandison.
GEO. H. GRAYDON.

WILFRID GARIEPY, B. A., B. C. L.
H. A. MacKIE, B. C. L.
GARIEPY & MacKIE
AVOCATS, NOTAIRES, ETC
Solliciteurs pour :
" Traders Bank of Canada "
BUREAUX — Edifice Gariepy.
EDMONTON, ALBERTA.

NOEL, NOEL & CORMACK,
AVOCATS, NOTAIRES, ETC.
EDMONTON, Alta, DAWSON, Y.T.
BUREAU A EDMONTON, BLOC POTTER & McDOUGALL, Coin des rues Jasper et McDougall

---

E.B.Edwards, K.C Louis Madore, B.A.B.C.L.
EDWARDS & MADORE
AVOCATS ET NOTAIRES
du Barreau des provinces de Québec, Ontario, Alberta et Saskatchewan
Bureau : Edifice Nordwood
Edmonton, Alberta

BECK, EMERY, NEWELL & BOLTON
N. D. BECK, K.C. Administrateur public
E.C. Emery, C. F. Newell, S. E. Bolton
AVOCATS POUR
La Ville d'Edmonton, Imperial Bank of Canada, Banque de Montréal, Hudson's Bay Company, Canada Permt Mortgage, Canada Life Assurance Co., Crédit Foncier Franco-Canadien. B. C. Per. Loan & S. Co., Colonial Investment L. & S. Co., Reliance L. & S. Co., Dominion Per. L. & S. Co.
Bureaux : rue McDougall
Près du nouvel édifice de la Banque Impériale

LANDRY & MORRISON
AVOCATS, NOTAIRES, ETC.
Bureaux : Vegreville et Edmonton.
Bureau d'Edmonton :
Coin des rues Jasper et MacDougal.

ROBERTSON & DICKSON
AVOCATS, NOTAIRES, etc.
Edmonton et Fort Saskatchewan.
Bureau d'Edmonton,
EDIFICE McLEOD, RUE JASPER.

Moffat, McCoppen & Bull Co., Ltd.
Entrepreneurs de
POMPES FUNEBRES
620, Première Rue
EDMONTON

Pour les Cultivateurs

CULTIVATEURS LISEZ CECI ET FAITES EN VOTRE PROFIT.

Le porc a bacon est le plus profitable, non seulement parce qu'il a une grande valeur sur le marche, mais aussi parce qu'il est moins couteux a elever. Il est bien demontre que ce sont les truies de la race longue et charnue qui sont les plus prolifiques et que leurs produits sont eleves a peu de frais. De grandes portees sont la regle generale et, avec des soins convenables, on peut elever la majorite de ces dernieres. De plus, comme la base de l'alimentation des porcs a bacon est le paturage, ces animaux exigent relativement peu de soins, sont d'une surveillance facile et par suite, d'un rendement economique.

L'annee prochaine Edmonton aura un des plus grands abattoirs du Canada. Les porcs a bacon seront demandes par millies. Ils seront bien payes. Prenez vos dispositions pour vous procurer de bonnes truies, pour elever des porcs a bacon et vous aurez une source inepuisable de benefices.

AVICULTURE.

Des Poulaillers

La construction des poulaillers varie à l'infini. D'abord, pour les matériaux à employer, ensuite pour la forme et les dispositions à adopter. Il est évident que pour un poulailler de ferme les dispositions ne seront par toujours identiques aux plans contenus dans ces articles ; mais les principes généraux devront toujours être les mêmes.

Afin que les volailles puissent jouir des rayons du soleil, le poulailler devra être exposé au sud. Il ne faut rien négliger sur cette question, car il est aujourd'hui démontré qu'une exposition convenable est au moins aussi nécessaire, pour la santé des volailles, qu'une nourriture appropriée.

Quelle que soit la forme adoptée, le poulailler devra être élevé de terre pour éviter l'humidité qui fait toujours tant de mal aux basses-cours.

Il serait impossible de conserver des poules en état de propreté ou de santé sur un terrain humide.

Le poulailler de ferme peut être construit très économiquement, en employant les matériaux qui coûtent le meilleur marché, suivant l'endroit où l'on se trouve.

Le sol peut être recouvert de ciment et disposé avec une légère pente afin de pouvoir au besoin le laver à grande eau ; il peut aussi être recouvert d'une couche de petites pierres recouvertes de sable qui doit être ratissé le plus souvent possible ; mais le parquet de ciment est plus facile à entretenir et à nettoyer ; étant recouvert d'une légère couche de sable ou de quatre à six pouces de litière, il n'a pas, comme certains éleveurs le prétendent, l'inconvénient d'être froid pour les pattes des poules ; de plus, il a l'avantage d'être à l'épreuve de la vermine.

De tous les pavages en bois, c'est le goudronné qui est le meilleur.

Soins généraux

La salubrité est la première de toutes les qualités à rechercher.

Un poulailler mal tenu provoque un coulage énorme. la vermine y grouille, le nombre d'œufs diminue, les poules fuient leurs nids et vont pondre où elles peuvent, les poussins sont chétifs, les sujets adultes deviennent un proie facile pour les maladies.

L'aération devra être suffisante et proportionnée à la grandeur et le nombre de bêtes couchant dans le local. Chaque poulailler, ou chambre à coucher, doit avoir son système de ventilation, fonctionnant de façon à enlever tout l'air usé par la respiratien, ou tous les gaz plus ou moins délétères, qui prennent bientôt la place de l'air respirable dans tout le local habité.

Les ventilateurs peuvent être des cheminées d'appel, ventilateurs automatiques, ou formés au moyen de deux vitres en coulisses placées, l'une au bas et l'autre au haut du châssis principal du poulailler.

Ces vitres doivent être tenues ouvertes à volonté suivant les besoins de l'aération. Dans ce cas, il est bon de couvrir à l'extérieur toute l'ouverture avec un coton ou une toile pour diminuer le courant d'air qui devra s'introduire par ces ouvertures.

Le courant d'air s'établissant au-dessus de la tête des volailles ne peut leur être nuisible. Quels que soient la forme et le plan adopté on devra veiller surtout à ce que la température du poulailler ne soit pas trop élevée durant la période des grands froids. Le grand défaut de l'éleveur est de de trop chauffer les poulaillers dans la pensée d'augmenter, soit la production des œufs, ou la fécondité de ses volailles. A la Ferme Expérimentale centrale du Canada, ce sont les poulettes et poules (types d'utilité générale) tenues au froid tout l'hiver dernier, qui ont donné le meilleur résultat de fécondité et de vitalité dans les germes en incubation.

(A suivre)

Ayez des écuries et étables chaudes.

A moins d'exception, la température de l'automne est toujours froide surtout depuis octobre. Ceci produit un phénomène bien connu de tous les éleveurs, l'arrêt de croissance de jeunes animaux tenus dehors jusqu'à l'arrière saison d'automne. Voici comment il s'explique : L'animal qui a froid est obligé de consacrer une forte partie de sa nourriture à produire de la chaleur et à se faire une protection contre le froid. Voilà pourquoi les jeunes animaux, poulains, veaux, etc., cessent de croître à cette époque et pourquoi aussi, tous, jeunes et vieux, se couvrent alors d'une abondante robe de longs poils pour se protéger. Or, la nourriture consacrée ainsi à la production de la chaleur et à la confection d'une robe chaude, est perdue pour le cultivateur.

La navette et le porc à bacon

"La navette est vraiment un fourrage excellent pour l'alimentation et l'engraissement des jeunes porcs. On peut compter qu'un arpent de bonne terre bien préparée et ensemencée en navette peut entretenir de 20 à 35 porcs depuis le 15 juin jusqu'en octobre, Naturellement le nombre varie avec la saison, le sol et sa préparation. Afin d'obtenir de bons résultats, il faut diviser le champ en trois ou quatre parcs et faire passer les porcs dans un nouveau tous les 8 ou 10 jours. Dans une expérience faite à la Ferme Expérimentale d'Ottawa, on a trouvé que pour produire 100 livres de porc il n'a fallu, outre la navette, que 269 livres de moulée de grain. Or, la quantité de moulée qu'il faut ordinairement pour produire 100 livres de porc, lorsqu'elle est employée seule, est de 425 livres. L'emploi de la navette a donc épargné 256 livres de moulées, pour obtenir 100 livres de porc.

Un champ de navette d'un acre peut nourrir 35 à 40 agneaux pendant deux mois, au moins, et leur faire gagner, à chacun, 8 à 12 livres de viande par mois.

Richelieu Hotel
J. N. Pomerleau, Prop.
Pension : $1.50 et $2.00
Pension à la semaine : $7.00
PRIX MODERES.

FEU ! VIE !
F. FRASER TIMS
Vis-a-vis le Bureau de Poste, EDMONTON
Agent de
Phœnix Fire Insurance Co.
Sun Life Ins. Co.
North America Ins. Co

AVIS IMPORTANT

Nous avons l'honneur d'annoncer à nos clients et au Public que nous avons reçu les instructions nécessaires pour mettre en vente la superbe subdivision urbaine dite :

BELLEVUE

Cette propriété voisine du plus beau et plus grand parc de la ville, commande une splendide vue sur la Rivière.

Elle est plus près du centre de la ville que la 21ème Rue Ouest.

Son élévation permet de voir la ville dans toute son étendue. Achetez donc des lots dans

BELLEVUE

Si vous voulez augmenter promptement votre capital.

Cette propriété se vend très rapidement. Il faut se hater.

PRIX : A partir de $90. et au-dessus.

CONDITIONS FACILES

MAGRATH, HART & Co.

Anciens bureaux de C. H. Gibson & Co.

44 AVENUE JASPER,

Vis-à-vis la Banque des Marchands. Bureaux ouverts le soir

Pour plus amples informations on pourra s'adresser à M. G. A. LEDUC, à nos bureaux.

Hudson's Bay Stores

Exposition Spéciale de DENTELLES.

Nous avons maintenant un assortiment choisi de collets en dentelle, cravattes, manchetes, collets doubles (turnover), ceintures et toutes espèces de dentelles.

Toutes ces marchandises ont été achetées, en vue du commerce d'été, en quantités considérables, ce qui nous permet de les vendre à des pris très bas.

COLLETS dentelle de 10cts à 50cts.
COLLETS toile et dentelle 35cts à $2.50
CEINTURES (lavable) 35cts à 75cts.
CRAVATES dentelle 35cts à $150

Hudson's Bay Stores

John Sommerville & Sons Ltd.

QUINCAILLIERS
PEINTURES, HUILES, VITRES
Seuls agents de
Gurney Foundry Co., Poëles,
Sherwin-Williams Co., Peintures,
Ferblanterie, Appareils de Chauffage.
Nous sollicitons votre patronage.
Boite Postale 63 **Téléphone 289**

The Mays Coal Co., Ltd.

Le meilleur charbon sur le marché
Celui que la ville emploie. Le meilleur et le moins cher.
Charbon et Bois Corde
AVE. JASPER, Edmonton
Téléphone 151

The Capital Express Co.

Tout Charroyage fait promptement.
Tel. 445 **Charbon et Bois**
En arrière de la Northern Bank De Poële à vendre

KELLY & BEALS

Pour Voitures d'hiver et autres

Nous avons les fameux moulins et balances " Chatham " qui sont considérés les meilleurs qui soient fabriqués.

Nous vendons toujours en faisant peu de profit : " Petits profits, beaucoup d'affaires " est notre devise.

KELLY & BEALS
Agents pour Frost & Wood
QUEENS AVE.

HEBERT & PERRON

Marchands Généraux.

St-ALBERT, Alta.

N'oubliez pas de renouveler votre abonnement. Un avis de la date d'expiration vous sera adressé par la poste.

Faites abonner vos amis
au COURRIER DE L'OUEST

Aux Electeurs de la ville d'Edmonton

Je demande votre appui dans les prochaines élections municipales. Je saisis cette occasion pour placer devant vous, pour que vous les considériez, les principales lignes de mon programme, en donnant les raisons pour lesquelles je vous demande de le sanctionner.

Brièvement elles sont les suivantes :

Une représentation plus directe des citoyens serait obtenue au moyen du système de division par quartiers. Un tel système devrait déjà être en vigueur dans notre ville.

Tous les services publics devraient appartenir à la municipalité et être assurés par elle.

Il est temps maintenant pour la ville de se pourvoir de larges réserves d'air pur pour ses habitants, au moyen des parcs et des jardins publics, d'un accès facile à toutes les parties populeuses de la cité.

Les plus grands facteurs du développement et de la prospérité des villes sont les manufactures et les industries diverses. Edmonton devrait être préparé à offrir de légitimes stimulants pour obtenir leur établissement ici, mais cependant pas au moyen de dons d'argent. (bonus).

Dans l'intérêt de la ville un compte comparatif devrait être publié à la fin de chaque année fiscale, de façon à montrer le développement et le progrès de la ville durant l'année écoulée. D'une manière systématique, chaque nouvel arrivé dans notre ville devrait être pourvu d'une copie de ce compte.

Il est essentiel que les travaux pour l'eau, la lumière électrique, les égouts, système d'alarme pour les incendies, trottoirs, pavage et autres choses nécessaires soient étendus aussi rapidement que possible. Ces travaux devraient être exécutés avant tout autres.

Les règlements de la ville relatifs au secteur de protection d'incendie, des égoûts et des conduits d'eau devraient être observés rigoureusement.

Toute glace mise en vente dans la ville devrait être inspectée et un système des vidanges plus perfectionné devrait être adopté sans délai.

Une bibliothèque et une salle de lecture devraient être mises à la disposition des citoyens. Il est possible d'obtenir cela à un prix minimum en s'associant avec la Y. M. C. A. qui s'organise dans notre ville.

Un marché moderne devrait être établi sans trop de délai. Ceci est devenu absolument nécessaire, non seulement pour les fermiers mais encore pour le bénéfice des citoyens en général.

En vue des grandes dépenses des deniers publics à effectuer pendant l'année prochaine, la plus stricte économie, consistant dans l'emploi des méthodes modernes devrait être observée.

Il n'est pas nécessaire pour la Cité d'Edmonton, d'acheter l'expérience lorsque elle peut être obtenue gratuitement par l'observation de plusieurs villes à travers le Canada, ces villes ont acquis l'expérience par le temps et les grandes dépenses. A nous de profiter de leurs leçons.

Je me présente parce qu'un grand nombre de citoyens de toutes les parties de la ville m'ont prié de le faire. De plus, je crois pouvoir rendre à la ville des plus grands services si j'occupe un siège au Conseil que si je reste dans les rangs des citoyens.

J'ai eu le privilége d'habiter dans quelques-unes des grandes villes du Canada, Montréal, Toronto, Hamilton et London, Ont., pendant une période d'au moins 13 ans. Durant ce laps de temps j'ai observé attentivement et étudié les questions municipales et j'ai acquis des connaissances qui seront peut-être de grande valeur à la cité d'Edmonton pendant les prochaines années, années qui conteront peut-être parmi les plus importantes de son histoire.

Respectueusement le vôtre,

J. B. WALKER.

La session parlementaire est ouverte. L'abondance de matière nous oblige de remettre à la semaine prochaine la publication du discours du Trône, qui trace les grandes lignes du programme de la session.

Sur la Smoky River

M. L. C. Word guide du gouvernement, venant de la Pembina et l'Athabaska s'est arrêté à Calgary pour y passer quelques jours. Questionné sur le développement du Nord il a dit : "à mon idée, il n'y a pas de limites pour le développement de ces contrées. Il y a suffisamment de charbon et généralement, il est à la surface, pour fournir toute la province d'Alberta durant l'éternité.

Ce charbon moins dur que l'anthracite est cependant plus ferme que les charbons mous ordinaires, lesquels sont généralement employés pour les usages domestiques.

Les principaux lits de charbon sont d'après les dires d'experts excellents pour l'industrie. Le plus grand d'entre eux est situé dans le voisinage du lit de la grande Smoky River. Outre cela, la contrée qui environne la grande Smoky River est destinée à devenir une grande region agricole.

Déjà des colons sont rendus dans la contrée et sont disséminés sur une longueur de 120 milles, depuis que la contrée a été arpentée. Tout le district va être bientôt occupé, il y a déjà trois moulins à farine et 25 ou 30 binders.

La maison Lock et Larson a envoyé un explorateur dans cette région. M. Livingstone a voyagé dans la contrée et il rapporte qu'elle est très riche en bois d'industrie.

Pendant des milles et des milles la contrée est très boisée, et quoique il soit vrai que dans une certaine proportion la forêt est constituée par de petits trembles sans valeur commerciale il y a d'immenses étendues couvertes d'épinettes superbes.

Le gibier de toute nature abonde dans ces vastes forêts. La chasse est faite par les blancs et les Indiens. L'année passée elle fût très productive. Les renards noirs, argentés, croisés et rouges sont communs, les lynx abondent et il est certain que les trappeurs font au moins une moyenne de $500. par hiver.

Cette contrée sera prochainement sillonnée par trois grands chemins de fer, le C.P.R., le C.N.R. et le G.T.P.

L'été dernier quatre groupes d'arpenteurs du C.N.R. et du G.T.P. ont travaillé dans la région, ils se dirigeaient tous deux vers la *Jasper Pass*.

Un cinquième groupe a aussi travaillé dans la *Jasper Pass*. Le dernier groupe arpente le tracé éventuel s'étendant paralièlement aux Montagne Rocheuses, tracé qui reliera probablement Calgary à la *Jasper Pass*,

---

Creation d'un district federal

La chambre de commerce d'Ottawa a adopté une résolution par laquelle elle demande au gouvernement de créer un district fédéral pour Ottawa, comme il a été fait aux Etats Unis pour Washington.

Petites Annonces

Informations—Ceux qui désireraient avoir des informations sur les terrains au *Petit lac des Esclaves*, pourront s'adresser à

GEO. MORIN,
Petit Lac des Esclaves, Alta

On demande—Un jeune homme pour apprendre le métier d'imprimeur. S'adresser au COURRIER.

On demande—Une jeune fille pour apprendre le métier de compositeur-typographe. S'adresser au COURRIER.

Chevaux à vendre—Beaux chevaux à vendre à des prix raisonnables. M. Ed. Loiseau,
MORINVILLE.

Presse à foin— Une bonne presse à foin, en excellente condition, $300 Conditions faciles. S'adresser à Ed. Loiseau, MORINVILLE.

ACCORDEUR DE PIANOS. M. C. Jones, de la maison Astley-Jones Piano & Organ Co., accorde les pianos de nos musiciens depuis sept ou huit ans. Avez-vous besoin de faire accorder le vôtre ?

Position demandée—Monsieur Anglais (22 ans) parlant Français, demande un emploi de commis dans un magasin, ou comme teneur de livres d'Hôtel. Références — S'adresser aux bureaux du COURRIER.

Le Nord-Ouest canadien et Mgr Langevin

Mgr Langevin, archevêque de Saint Boniface, Manitoba, de retour de Rome s'est arrêté à Montréal, en passant, ces jours derniers.

Voici ce qu'il a dit à un journaliste de la métropole canadienne, en parlant du Nord-Ouest canadien :

" Je retourne à St-Boniface avec une plus grande idée que jamais des ressources merveilleuses de notre pays et de la liberté dont nous jouissons.

" Je suis de ceux qui croient à l'expansion de la race canadienne-française jusque dans les coins les plus reculés de l'Ouest, et c'est avec plaisir que je réponds à votre question au sujet de la colonisation des provinces de l'Ouest par les nôtres.

" Le développement de l'Ouest est vraiment extraordinaire. Des milliers de colons sont venus, en ces dernières années, de l'Europe et des diverses parties des Etats-Unis et du Canada. La république voisine seule nous a renvoyé, en une seule année, 100,000 colons.

" Je tiens à dire ceci : Il est malheureux que les Canadiens Français ne viennent pas chez nous en plus grand nombre, parce que les bonnes choses de l'Ouest, par exemple 160 acres de terre pour $10 aux jeunes gens de dix-huit ans, sont pour eux comme pour les autres, puisqu'il s'agit de leur pays.

" J'ai, dans mon diocèse, 30,000 catholiques de langue française, et ils sont divisés en cinquante groupes bien organisés et bien homogènes. Ce sont des paroisses catholiques et, par conséquent des châteaux forts pour la foi et la nationalité.

" La raison particulière pour laquelle les Canadiens Français devraient venir dans l'Ouest, c'est qu'un bon nombre de fils de cultivateurs, robustes et intelligents, ne veulent pas aller s'établir sur des terres "en bois debout," comme ils disent. Mais, ces jeunes gens, qui aiment la culture du sol, seraient enchantés s'ils se trouvaient en présence de prairies immenses où l'on peut promener la charrue du matin au soir à travers un sol fertile et sans rencontrer une seule pierre.

" Plusieurs prêtres zélés pour la cause catholique et française, tels que les abbés Morin et Gaire, les RR. PP. Blais et Vachon, O.M.I., les abbés Corbeil et Lalloch et autres ont emmené dans l'Ouest de nombreux colons et établi de belles paroisses. Il serait à désirer que nous eussions un plus grand nombre de ces apôtres de la colonisation.

" Une œuvre splendide vient d'être entreprise par M. l'abbé Pietro Gravel, prêtre canadien-français très distingué, curé de New-York.

" Ce prêtre patriote a jeté, en quelques semaines, les fondations d'une paroisse au milieu de la prairie. Il a la noble ambition de doter la partie du diocèse de St-Boniface dans la Saskatchewan de cinq ou six nouvelles paroisses canadiennes françaises.

" Dieu veuille que tous les Canadiens-Français s'intéressent à la prospérité de leurs compatriotes dans l'Ouest, parce qu'un jour, aux heures solennelles de notre histoire, ils seront bien aises de trouver un point d'appui chez leurs frères devenus puissants et forts sur cette terre lointaine ouverte à la civilisation par nos découvreurs et nos missionnaires."

"Prince Rupert" port de mer.

M. P. M. Bredt, de Régina, inspecteur fédéral des agences et des colonies étrangères, est allé, au mois dernier, faire un voyage à la Colombie Britannique.

Il a visité, en compagnie de M. C. M. Hays, le président du Grand-Tronc Pacifique, Victoria, Vancouver et Prince-Rupert.

Parlant de cette dernière ville M. Bredt dit :

Dans mon opinion c'est un endroit idéal pour un terminus de chemin de fer et le port est sans rival sur toute la côte du Pacifique.

Actuellement les plans hydrauliques ne sont pas encore complétés et les navigateurs, qui pénètrent pour la première fois dans ces eaux, y vont avec beaucoup de précaution, mais quand ils y sont entrés une fois ils ne craignent plus d'y retourner.

Lorsque nous visitâmes le port, le vent soufflait en tempête et la mer était furieuse au large, tandis que dans le port tout était parfaitement calme, tant il est bien protégé contre les vents qui dominent en cet endroit. Il y a là dit M. Bredt, un emplacement superbe pour une grande ville et l'île Digly, qui est située à une faible distance de la côte, constitue la plus charmante place d'été que l'on puisse désirer. Déjà l'activité règne à Prince Rupert. Les habitations surgissent de terre comme par enchantement et de nombreuses équipes d'ingénieurs et d'ouvriers sont à l'œuvre pour déblayer le terrain.

Gisements d'amiante au Klondike

D'importants gisements d'amiante viennent d'être découverts au Klondike. Deux des claims principaux sont situés sur la *Hunker*. Ils vont être mis en exploitation et on espère que dès l'année prochaine la production sera suffisante pour répondre aux besoins de tout le Yukon.

L'amiante est un corps absolument ininflammable, on s'en sert pour divers usages, notamment pour fixer les serres-joints dans les chaudières et machines à vapeur.

fois que si je vous avais connue plus tôt, vous eussiez peut-être consenti à me confier votre vie. Est-ce vrai ?

—Peut-être... répondis-je franchement, mais je n'en sais rien.

—Vous pourriez donc m'aimer, moi qui vous aime de toutes les puissances de mon être. Attendez... ne vous fâchez pas. Je comprendrais que vous fussiez offensée, si mon amour était un caprice ; mais vous me connaissez assez pour savoir qu'il est aussi profond que le serait le vôtre si vous aimiez.

—Je suis mariée, répondis-je, et la déclaration d'un amour, sincère ou non, ne se fait pas à une femme comme moi...... Partez, je vous en prie.

=Où sont donc les liens qui vous retiennent ? s'écria-t-il. N'ont-ils pas été brisés par un autre ? Vous êtes délivrée de tout engagement, votre contrat est rompu.

-Mon contrat est-il rompu avec mon honneur, avec le respect que je me dois à moi-même ? dis-je indignée. Parce que l'un est tombé, faut-il que l'autre se dégrade ? Et n'est-il pas étrange que vous, qui prétendiez "adorer mon cœur pur," vous songiez à me ravaler au rang d'une misérable ? En vérité, il me semble que ma dégradation est déjà commencée, puisque j'en suis réduite à discuter avec vous un tel sujet ! "

Il devint très pâle et resta quelques minutes silencieux.

Mon cœur battait à se rompre, les secondes me paraissaient longues comme des heures, et tout en voyant la nécessité de mettre fin à cette scène dangereuse, j'avais un poids énorme sur la volonté.

" C'est vrai !... votre esprit droit ne peut s'y tromper, me dit-il en se levant. Pardonnez-moi, je vous aime tant ! et je suis bien malheureux ! "

Ces mots furent prononcés avec un accent qui me bouleversa.

En un instant toutes les preuves d'affection qu'il m'avait données passèrent devant mes yeux. Je le revis auprès de moi essayant, sans se trahir, de m'attirer hors de la désespérance, et de mettre la confiance dans mon cœur désolé. Je le revis après la mort de mon père, me disant de ces paroles affectueuses qui ne s'oublient plus, quand elles ont été prononcées à l'heure d'un grand déchirement. Il m'aimait enfin....il m'aimait depuis longtemps, et il s'était tu pendant bien des mois afin d'avoir le droit de me consoler.

Mon amour, ma tendresse furent plus forts que moi-même, et, cédant à l'un de ces malheureux mouvements prime-sautiers qui étaient dans ma nature, je m'écriai :

—Ah ! si vous êtes malheureux, que suis-je donc, moi qui vous perds après avoir tout perdu !......

Son visage prit une expression de joie qui le rendit presque beau.

—Geneviève !.... vous m'aimiez et vous refusiez le bonheur !

Je m'étais levée et, dans ma stupeur en voyant que j'avais avoué ce qui ne devait jamais être dit, je ne pouvais plus parler.

—Vous m'aimez.... vous l'avez avoué, me dit-il en prenant ma main que je retirai vivement.

=J'ai avoué ?.... je suis bien coupable !—murmurais-je en pâlissant.

Il me regarda d'un air plein de compassion.

—Pauvre enfant ! l'ombre même du mal vous fait pâlir.

J'essayais, sans y parvenir, de revenir à moi, et déjà j'éprouvais tous les remords de ma défaillance.

C'est de ce moment, je crois, que date mon immense compatissance pour les femmes tombées que ni le milieu, ni l'éducation, ni les croyances n'ont protégées. Désormais, en me rappelant ma faiblesse en face de l'homme sur le cœur loyal duquel j'aurais appuyé ma tête fatiguée avec un bonheur dont la seule pensée me transportait, je ne devais plus avoir qu'une indulgente pitié pour les infortunées que leur soif d'aimer trahit et entraîne dans l'abîme.

-Chère Geneviève,......me dit Marien pour m'obliger à parler,

Cette seule familiarité révolta toute ma fierté, et me rendit à moi-même en me courrouçant.

—En aucune façon vous ne devez me parler sur ce ton familier, dis-je. Partez !

—Partir !...... partir quand je sais que vous m'aimez, quand je puis devenir pour vous ce que si souvent j'ai rêvé d'être !

—Et c'est à moi, dis-je d'une voix tremblante, qu'on ose parler ainsi ! ......et jusqu'à un certain point vous pouvez vous en reconnaître le droit ...... Vous n'êtes plus, m'écriai-je dans un transport de colère, l'ami que j'ai connu, mais l'homme qui est la cause de ma déchéance à mes propres yeux.

—Ce n'est pas vous qui parlez, me dit-il de son ton, si affectueux ; essayez d'envisager avec plus de calme la situation.

—C'est fait ! dis-je. La situation est nette : vous partirez, ou vous obligerez une femme à quitter sa maison pour fuir l'insulte.

—Vous ne ménagez pas celui qui vous aime, me dit-il d'une voix étouffée. C'est irrévocable ?

—Irrévocable !

Il me regarde pendant un silence qui me parut long comme l'angoisse.

—Eh bien, donc je partirai ! dit-il en hésitant.

Mais, en attendant, il ne pouvait se décider à me quitter.

—Geneviève ! pauvre enfant que je sais être si malheureuse ! s'écria-t-il dans un de ces élans de tendresse et de passion qui étaient comme un écho de ma propre nature, qui donc vous entourera comme je l'aurais fait ? Qui vous consolera ?

—Et Dieu et ma fille ? répondis-je.

Il s'approcha de moi et, une fois encore, me supplia.

—Vous ne voulez pas connaître le bonheur d'être aimée par un homme loyal et sincère ?

—Jusqu'ici, dis-je, votre seule excuse était dans la sainteté de votre sentiment ; mais votre conduite, si vous insistez, deviendra indigne, car sachez-le bien, jamais, jamais je ne céderai.......

Il saisit ma main qu'il baisa avec ardeur et partit.

Les heures passèrent, les ombres remplirent le salon, et j'étais encore debout à la même place. Un domestique apporta de la lumière et me dit quelque chose que je ne compris pas. Mon air l'inquiéta, sans doute, car il m'envoya la Phine.

—Ma chère dame, est-ce que vous êtes malade ?

—Tout est fini, lui dis-je très bas, il ne reviendra plus.

—Ça vaut mieux que ce soit fini puisque ça devait être, me dit-elle d'un ton où perçait une vive satisfaction qui me fit un mal affreux.

—Ah ! m'écriai-je, j'ai tout en horreur ici !

Je passai rapidement devant elle et montai dans ma chambre, dont je poussai le verrou.

La douleur, le mépris pour moi-même, ma pitié pour lui, mon amour exalté par les paroles passionnées que je croyais entendre encore, se confondaient dans mon âme pour la faire tourner au gré des caprices d'une véritable tempête.

A continuer

Manifeste aux Electeurs de la Ville d'Edmonton

En demandant votre appui dans l'élection prochaine à la mairie, je maintiens, comme les vieux citoyens l'admettront d'ailleurs, que les intérêts de la ville ont toujours reçu mes meilleures attentions.

Mais il y a un grand nombre d'électeurs nouvellement arrivés, que je ne connais pas personnellement et dont je demande aussi le vote et l'influence.

J'ai servi la ville pendant deux ans comme échevin, sacrifiant un temps considérable au détriment de mes affaires, et quoique je ne puisse pas me flatter d'avoir plu à "tout le monde et tout le temps" pendant mon terme, j'espère cependant que, en général ma conduite a reçu l'approbation du plus grand nombre.

Je peux dire consciencieusement que dans chaque cas, j'ai fait ce que je jugeais être le meilleur pour les intérêts généraux de la ville ; et je n'ai jamais vu pratiquer aucun favoritisme pour une partie de la ville au détriment d'une autre.

En vue des grandes entreprises que la ville aura à faire pendant l'année qui vient, votre maire devra nécessairement dépenser la plus grande partie de son temps à la surveillance des affaires municipales. Je suis prêt à le faire si je suis élu.

Je suis d'opinion que le temps est venu de construire le tramway et je crois que la construction devrait être commencée en même temps que le pavage des rues.

J'ai le plaisir de dire que ce tramway appartiendra à la municipalité.

Relativement aux parcs, quoique je comprenne que les grands parcs, situés sur les limites de la ville sont une nécessité pour l'avenir et seront appréciés davantage plus tard, je crois que ce qui seraient d'un intérêt plus vital à la majorité de nos citoyens serait de petits jardins situés dans différentes parties de la ville et d'un accès facile.

Je crois que des terrains devraient être achetés immédiatement et aménagés aux frais de la ville.

Relativement à l'administration de la ville je dois admettre que les deux années d'expérience que nous avons de notre système de commissaires m'a démontré qu'il était meilleur que je ne l'avais pensé d'abord. Aussi je suis d'avis qu'il doit être continué.

Avec la réserve cependant que des améliorations pourront y être apportées lorsqu'il sera démontré qu'elles seront nécessaires pour le plus grand bien de la ville.

Pour définir notre système d'administration actuel, voici mon opinion :

Les électeurs sont les actionnaires, les échevins les directeurs, et les commissaires les gérants. Afin d'obtenir les meilleurs résultats, je crois que les citoyens et les échevins devraient discuter avec les commissaires d'une manière pratique, et en faisant les suggestions qu'ils pourraient avoir pour les bénéfices de la cité. De cette manière on obtiendrait de meilleurs résultats qu'en cherchant continuellement à blâmer les gérants.

Respectueusement

THOS BELLAMY.

Aux Electeurs de la Cité d'Edmonton.

J'ai été requis par un grand nombre de contribuables, d'avoir à me présenter pour être échevin de la ville d'Edmonton. Avant de demander l'appui des électeurs, il est nécessaire. me semble-t-il, de leur faire connaître mes vues sur certaines questions civiques importantes, qui intéressent l'extension des taxes municipales.

Quand on considère que des problèmes très sérieux, tels que : de grandes compagnies de chemins de fer demandant des privilèges et avantages spéciaux, la construction d'un système de tramway, le prolongement des aqueducs et des égoûts, le pavage des rues se posent.

Toutes ces entreprises qui entraînent la dépense de milliers de dollars, forcent chaque citoyen a suivre attentivement la manière dont ses taxes sont dépensées et lui font un devoir d'envoyer au conseil des hommes d'affaires.

Si les citoyens d'Edmonton jugent à propos de m'élire je défendrais consciencieusement les principes suivants de législation civique.

1o. Municipalisation de toutes les franchises et utilités publiques.

2o. Législation civique honnête et progressive, tout en pratiquant l'économie.

3o. Je suis en faveur d'un service de tramway qui comprendrait une ligne de ceinture qui pourrait accommoder les parties de la ville éloignées du centre et d'un système de billets de passage au taux de 8 billets pour 22c pour les travailleurs.

4o. Je crois que les commissaires devraient être élus par le peuple, après avoir été élus pour deux ans d'échevinat et que le maire, pour devenir maire, devrait servir pendant deux ans comme échevin et ait été élu commissaire.

5o. Je suis en faveur d'un marché public où les citoyens peuvent acheter directement du producteur, et, si cela est nécessaire. d'agrandir la place actuelle du marché, pour servir à cette fin.

6o. Je suis fortement en faveur d'encourager les industries manufacturières en accordant l'eau, la lumière et les égoûts gratuitement. et une exemption de taxes pour 10 ans, pourvu qu'une installation d'au moins $10,000 soit établie et qu'on y emploie 50 hommes.

7o. Prolongement immédiat des tuyaux d'aqueducs et d'égoûts améliorations des conditions sanitaires de la ville.

8o. Sans faire de réflexions sur le régime actuel, il serait possible d'adopter un système plus moderne dans la comptabilité municipale. Je crois que l'on devrait donner au public, tous les ans, soit par la voie des journaux, ou de petits pamphlets, un état détaillé des recettes et dépenses du trésor municipal, afin que les contribuables puissent savoir comment et pourquoi leur argent a été dépensé.

Il reste plusieurs questions de moindre importance qui sont trop nombreuses pour que je puisse les inclure dans ce manifeste, je les considèrerai de mon mieux quand l'occasion s'en présentera, si je suis élu.

Comme le jour de l'élection est proche, il m'est impossible de faire, personnellement, une campagne : si vous approuvez les idées émises dans ce manifeste, faites-le moi voir en votant pour moi.

Votre dévoué,

J. H. HETHERINGTON.

Morinville

La semaine dernière, Mr Joseph Boisvert est parti avec sa famille pour un voyage de quelques mois dans la province de Québec. Il y a vingt-huit ans, Mr Boisvert, tout jeune homme quittait son village natal, St-Narcisse, comté Champlain, et plein d'espérances prenait le chemin des Etats-Unis, n'ayant avec lui que l'argent nécessaire pour les frais de voyage. Il passa plusieurs années dans différentes parties de l'Ouest américain, entre autres Murell, Wis., Sault Ste-Marie, Menemenee, Michigan, Duluth, West Superior, etc., travaillant toujours, mais n'arrivant pas à se fixer d'une manière définitive.

Voilà qu'un bon jour il entend parler de l'Ouest canadien et de ses immenses avantages pour le colon sérieux, sobre et laborieux Il décida aussitôt de venir dans l'Alberta et arrivait ici au printemps 1895, n'ayant pas un sou. A cette époque Morinville était à ses débuts et ne comptait qu'une cinquantaine de familles. L'église et le presbytère formaient le village. Comme ses devanciers, M. Boisvert s'aperçut bien vite que cette partie-ci de l'Alberta offrait de réels avantages et s'installa sur un *homestead.* Quelques années plus tard il vendit sa propriété et en homme d'affaires prévoyant, acheta quarante arpents de terre tout près de l'église. M. Boisvert ne s'était pas trompé. Le village se mit à se former, il divisa son terrain en lots et se mit à en vendre. La compagnie du C. N. R. en achota plusieurs pour la construction du chemin de fer. Ce fut pour M. Boisvert la continuation de la bonne aubaine déjà commencée. Si bien, qu'aujourd'hui. il a pour $7,000 de lots vendus, et il lui en reste encore un grand nombre qui seront vendus bientôt à bon prix. M. Boisvert possède, en outre, une ferme qu'il estime à $4,000, et qu'il exploite lui-même, tout en demeurant dans le village. Comme tous les autres, il n'a qu'à se féliciter d'être venu fixer sa tente dans le nord de l'Alberta. Et aujourd'hui il peut se payer le plaisir d'aller revoir ses parents et ses amis de la province de Québec où il n'est pas allé depuis vingt-trois ans, et sera heureux de dire à tous ce que l'on peut faire dans l'Alberta, même quand on y vient sans argent. M. Boisvert a nommé M. Théodore Nobert, ci-devant de Morinville, gérant de ses affaires durant son absence. Ceux qui voudront acheter des lots n'auront qu'à s'adresser à lui et M. Beck, avocat à Edmonton, est chargé des transactions. M. Boisvert s'est embarqué samedi matin à Edmonton, avec sa famille, et voyage par le C. N. R. Bon voyage et heureux retour.

Le vent est aux transactions et il s'en fait de bonnes. Ainsi, M. M. Hepper vient de vendre ses fermes et son roulant au prix de $13,000. M. Heppler s'est réservé sa récolte qui est de 12,000 minots. Voilà un fait entre mille qui montre qu'avec du travail on peut faire quelque chose ; car il faut bien se rappeler que M. Heppler est arrivé ici sans argent. Aujourd'hui il est en train d'acheter une des belles propriétés de notre village où il viendra vivre tranquillement ses vieux jours.

M. J. Arthur, arrivé ici de France dans le courant de l'été dernier, vient d'acheter les fermes de M. Carl Salzl au prix de $24.00 l'arpent.

M. John Gross vient d'acheter es lots de village de M. Picard et Cushing, Bros, au prix de $2400.00

M. Labbé vient d'acheter les lots de la Cie de Moulins de Morinville au prix de $600.00. Il a l'intention de se mettre dans les affaires.

Où sera la gare ? c'est encore la question du jour, mais nous le saurons bientôt car des chars de bois de construction sont arrivés et les travaux seront commencés bientôt.

Actuellement, l'équipe d'hommes travaille à la construction du réservoir *(tank)*, et ensuite on doit commencer la construction de la gare.

M.M. Boissonneault & Frères sont à construire une grande boutique sur l'Avenue Grandin.

On y travaillera le fer et le bois, ouvrages en tout genre.

La semaine dernière, M. J. Hector Meunier conduisait à l'autel Melle Louise Comeau. La bénédiction nuptiale a été donnée à St-Pierre de Villeneuve par le curé Tremblay.

Le dîner fut servi chez M. Comeau, père de la mariée et le soir la noce se continua chez M. Télesphore Meunier, on s'amusa ferme jusqu'au matin. Nos meilleurs souhaits à l'heureux couple.

M. Mastaïe Laroque de St-Pierre a aussi conduit à l'autel Melle Paquette. La bénédiction nuptiale a été donnée par M. le Curé Ethier. Après la cérémonie, le dîner fut servi à l'hôtel Alberta tenu par M. Théophile Paquette père de la mariée et l'heureux couple s'est embarqué aussitôt pour Edmonton, et de là, partira pour un voyage de noce.

Nos meilleurs souhaits.

La semaine dernière, l'épouse de M. Armand Tellier a donné naissance à une fille qui a reçu au baptême les noms de Marie-Philomène-Yvonne. Parrain, M. D. Tellier, marraine, Dme F-X. Gauthier.

L'épouse de M. P. Labrie a aussi donné naissance à un garçon qui a reçu au baptême les noms de Joseph-Roméo-Alexandre.

Parrain et marraine, M. P. Gervais et sa dame.

M. Doran, arrivé dernièrement de la Beauce, P. Q., est entré au Morinville Store Co.

On commencera cette semaine à acheter le grain à l'élévateur Gariépy.

La capacité de cet élévateur est de 40,000 minots et est construit sur un plan des plus modernes.